

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

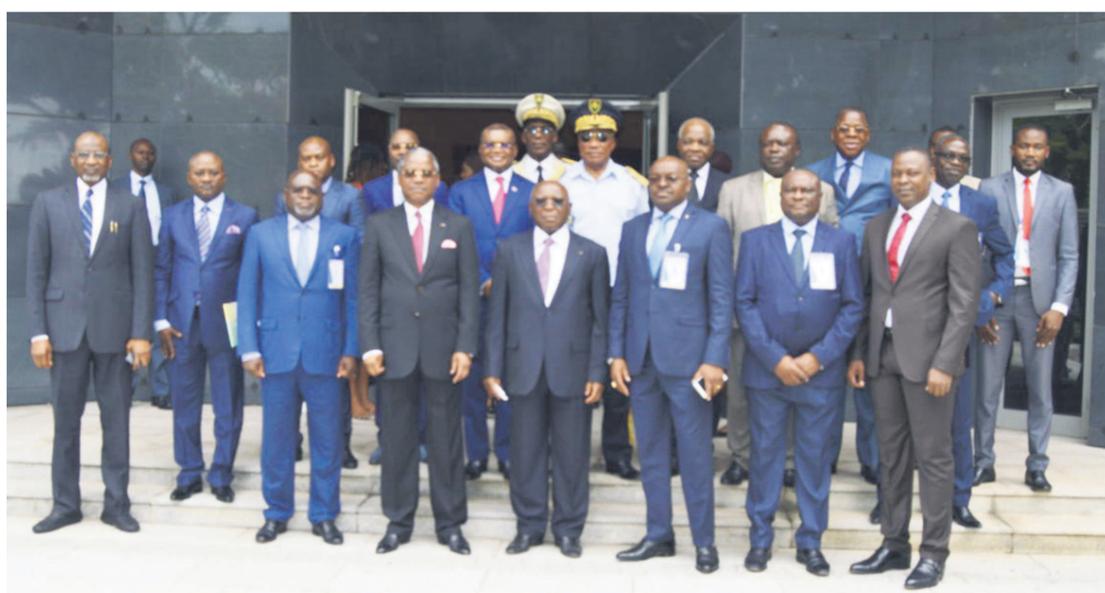
N° 3177 - LUNDI 26 MARS 2018

SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENT

Les pays du golfe de Guinée veulent renforcer leur coopération

Au cours de la réunion extraordinaire des services de sécurité organisée le 23 mars à Brazzaville, les pays du golfe de Guinée ont pris l'engagement de relancer les activités du Forum des services de sécurité et de renseignement, afin d'assurer, de façon optimale, la sécurité collective de la population et des Etats dans cet espace géographique. « *L'intégration régionale : voilà ce qui devrait être au centre de votre action dans l'analyse et l'élaboration des politiques communes de sécurité en vue d'anticiper toutes les activités illicites* », a déclaré le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Page 9



Les responsables des services de renseignement et de sécurité avec les officiels/crédit photo Adiac

POOL

La paix passe par la restitution des armes détenues illégalement



Des ex-ninjas à Mindouli

Lors de la campagne de sensibilisation organisée par la commission ad hoc mixte paritaire dans les localités de Kinkala, Mindouli et Kindamba, le préfet du Pool, Georges Kilébé, a invité les ex-combattants à déposer les armes auprès des services habilités. « *Désormais, un ex-combattant n'a plus le droit de porter et de circuler avec une arme. Le port d'arme est réservé aux agents de la Force publique. À compter de ce jour, celui qui posera des actes répréhensibles tombera sous le coup de la loi* », a-t-il martelé.

Page 7

TRANSPORT AÉRIEN

Le gouvernement promet de relancer la société ECAir



Cloués au sol depuis un certain temps, les aéronefs d'ECAir vont reprendre le ciel, a affirmé le 23 mars à Brazzaville, le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande,

Fidèle Dimou. « *ECAir constitue la fierté nationale. Il nous faut la relancer. Quatre avions sont stationnés à l'aéroport Maya-Maya* », a-t-il déclaré lors des questions orales avec

débat au Sénat, avant d'ajouter qu'un projet de convention est en cours d'examen avec un opérateur africain en vue de relancer un nouveau partenariat. [Page 5](#)

SNE

Les tâcherons réclament leur recrutement

Réunis au sein d'un collectif, les tâcherons et temporaires de la Société nationale d'électricité (SNE) ont publié, le 23 mars à Brazzaville, une déclaration dans laquelle ils réclament le changement de leur statut au sein

de l'entreprise. Ayant passé plusieurs années en qualité de temporaires et de tâcherons, ils entendent engager des démarches auprès des autorités compétentes dans le but d'améliorer leur situation administrative. [Page 3](#)

QUESTIONS ORALES AVEC DÉBAT

Des questions économiques dominent les débats

Page 2

CONGO-MAROC

Le roi Mohammed VI invité au sommet sur le Fonds bleu à Brazzaville

Page 3

Éditorial
Experts

Page 2

ÉDITORIAL

Experts

On parle très peu d'eux, peut-être parce que le domaine dans lequel ils exercent est à peu près semblable à celui des institutions financières : elles n'aiment pas le bruit, dit-on. Il est vrai pourtant que leur expertise est essentielle à la survie des Etats, à l'équilibre des institutions publiques et de la société. Mais pour être efficaces, ils doivent mutualiser leurs efforts à une échelle qui ne laisse pas de place au doute et au laxisme.

Nous faisons allusion aux services de sécurité et de renseignement des pays du golfe de Guinée dont les chefs étaient réunis vendredi dernier, à Brazzaville. Alors qu'une dynamique avait été observée il y a quelques années parmi les Etats membres, les assises de la capitale congolaise ont pointé des dysfonctionnements de l'instance permanente de coopération de ces structures.

Un peu comme si la conjoncture économique difficile qui frappe la sous-région avait plombé les automatismes, poussant les uns et les autres à se cloîtrer chez eux en se contentant d'assurer le service minimum. Le fait est que les défis sécuritaires sont si importants à l'heure actuelle qu'il serait préjudiciable aux Etats de ne pas continuer à s'informer mutuellement. Car s'ils baissent les bras, ils laisseront davantage se développer des trafics de tous genres qui font le lit du crime organisé.

Le golfe de Guinée est une région gorgée de richesses, sa position géographique en fait un territoire stratégique qu'il faut protéger. Mais le plus dur, pour des Etats en crise, est de devoir mobiliser les moyens financiers et matériels adéquats. A quelque chose près, les allocutions entendues à l'ouverture de la réunion extraordinaire du Forseg (Forum des services de sécurité et de renseignement des pays membres de la commission du golfe de Guinée) ont semblé rappeler une évidence : il faut s'appuyer sur l'expertise existante pour assurer la paix et la tranquillité de l'espace communautaire en dépit des difficultés conjoncturelles indéniables.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le gouvernement répond aux préoccupations des sénateurs



Les membres du gouvernement (Adiac)

Conduits par le Premier ministre, Clément Mouamba, seize ministres ont été interpellés, le 23 mars à Brazzaville, par dix-neuf membres de la chambre basse.

Dans leurs questions, les sénateurs sont revenus sur les problèmes que vivent les Congolais au quotidien, notamment le non paiement des pensions des retraités, des bourses des étudiants, les érosions qui détruisent certains quartiers de la ville de Brazzaville, la situation de la compagnie aérienne ECAir, la fonction publique territoriale, l'intérêt de la fibre optique, les barrages érigés le long de la route nationale 1 avec leur lot de tracasseries de la part des agents de la Force publique, la situation des forages implantés dans les localités par la société brésilienne Asperbras pour soulager la population en eau potable et surtout l'épineux problème de la sécurité de la population des grandes villes avec le phénomène dit des « bébés noirs ». Intervenant le premier pour répondre à toutes ces préoccupations, Clément Mouamba a rappelé aux sénateurs que le gouvernement est à la manœuvre et s'arrange à trouver des solutions pour ce qui est de

la vie du peuple. Il a rappelé, en passant, la loi de Finances 2018, votée par le parlement, « une loi d'austérité caractérisée par un gap de 279 milliards de F CFA ». Malgré cela, a-t-il renchéri, la solution est de se battre pour augmenter les recettes et les sécuriser. « Il s'agit de stabiliser les dépenses et veiller à ce qu'il n'y ait pas d'autres hors budget », a-t-il conseillé, reconnaissant que le fonctionnement d'un Etat oblige parfois à des dépenses hors budget.

Répondant à son tour à la question de la sénatrice Jacqueline Solange Moundzalo au sujet des « bébés noirs », le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a édifié la représentation nationale en laissant entendre que ce phénomène relève de la délinquance comme il en existe d'autres. Son apparition et son évolution, a-t-il relevé, ont des causes liées à l'individu et à son environnement.

Certains de ces jeunes interpellés, a souligné le ministre, expliquent leurs actes par l'imitation de certains personnages vus dans des films, la volonté de domination de l'autre, le désir de vengeance, l'oisiveté, les effets incontrôlés générés par la prise des drogues, l'acquisition rapide et instantanée des biens et valeurs. Il a révélé qu'une enquête a montré que la plupart des enfants interpellés sont en échec scolaire et vivent chez des grands parents ou en dehors de leurs parents. Le phénomène, a-t-il ajouté, est multisectoriel et sa résolution devrait engager non seulement les pouvoirs publics mais aussi les parents car, les enfants auteurs de ces actes partent de leurs maisons, vont agir et reviennent dans les mêmes maisons. « C'est ici l'occasion d'arrêter aussi leurs parents », a estimé le ministre.

Clôturant la séance, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a attiré l'attention du gouvernement afin que les préoccupations de la population soient toujours prises en compte pour l'intérêt du pays.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONGO-MAROC

Le Roi Mohammed VI invité à prendre part au prochain sommet sur le Fonds bleu



Dans la perspective des assises prévues le 25 avril à Brazzaville, le ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a remis vendredi dernier à Rabat, l'invitation du président Denis Sassou N'Gusso au souverain marocain.

Le Roi Mohammed VI est le principal soutien international au Fonds bleu pour le Bassin du Congo. Il devrait être l'invité spécial du chef de l'Etat congolais à la rencontre qui s'inscrira dans les actions de mobilisation des ressources au profit de la préservation et une mise en valeur durable des écosystèmes uniques de cette région géographique africaine (Bassin du Congo), considérée comme le deuxième poumon de la planète après l'Amazonie.

« Le Maroc a été présent à la cérémonie de signature du mémorandum qui met en place le Fonds bleu pour le Bassin du Congo, en mars 2017 à Oyo, et cette initiative a été lancée lors de la COP 22 à Marrakech », a rappelé le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger,

Jean Claude Gakosso. Question pour lui de souligner le rôle central que joue le royaume chérifien en vue d'affirmer la résonance internationale de cette initiative du président Denis Sassou N'Gusso.

Abondant dans le même sens, le ministre marocain des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Nasser Bourita, a insisté, lors du point de presse qui a suivi son audience avec son homologue congolais, que le Maroc et le Congo entretiennent des relations anciennes, fondées sur une amitié sincère, une solidarité à toute épreuve et une ambition commune de renforcer davantage les relations bilatérales.

« Les deux pays, a-t-il ajouté, ont signé depuis quatre mois plusieurs accords et ont identifié d'autres axes de coopération bilatérale ». Et de renchérir que l'ambition des deux chefs d'État est de développer cette relation encore plus forte. « Notre devoir, c'est d'essayer de la décliner en projets et en initiatives à soumettre à leur appréciation », a-t-il conclu.

La Rédaction

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Les tâcherons souhaitent leur intégration

Une déclaration du Collectif des temporaires, rendue publique le 24 mars à Brazzaville, réclame leur recrutement au sein de l'entreprise, après plusieurs années de bénévolat. Selon le collectif des tâcherons de la Société nationale d'électricité (SNE), rien que pour le département de Brazzaville, ils sont environ trois cents actuellement y compris soixante-huit temporaires. Toutefois, cette dernière catégorie perçoit un peu d'argent auprès du directoire de cette entreprise.

Les tâcherons et temporaires souhaitent que le cabinet du ministère de l'Energie et de l'hydraulique organise un test de leur recrutement, au lieu que cela relève du directoire de la SNE.

Précisons qu'un premier test avait été organisé par ce directoire puis boycotté par les membres de ce collectif qui, qualifiant la procédure d'infondée. Afin de plaider leur cause, présentement le bureau de ce collectif a fait recours à l'inspection du travail et tente de s'organiser pour adresser un courrier officiel au Premier ministre, au président du Sénat ainsi qu'au vice-Premier ministre, ministre chargé de la Fonction publique.

Fortuné Ibara

PROTECTION DE LA FAUNE

Jitel Otika arrêté à Sibiti

Le présumé trafiquant a été interpellé par la direction départementale des eaux et forêts de la Lékoumou, en collaboration avec la gendarmerie nationale, pour possession illégale de trois pointes d'ivoires et d'un sac d'écaillés de pangolin.

Trois pointes d'ivoires représentent deux éléphants tués. Ainsi donc, Jitel Otika est poursuivi pour supposition d'abattage d'espèces animales intégralement protégées. L'éléphant et le pangolin géant font partie des espèces animales protégées, conformément à l'arrêté n°6075 du 9 avril 2011 déterminant les espèces animales intégralement et partiellement protégées.

De même, l'article 27 de la loi 37/2008, du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées stipule : « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, ainsi que de leurs trophées, sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ».

Le présumé délinquant a reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il risque des peines allant jusqu'à cinq ans de prison ferme. Jitel Otika a assuré qu'il est le chef de file d'un réseau bien organisé trafiquant des produits de la faune quittant la frontière

Gabon-Congo. Les objets proviendraient du Gabon et du district de Bambama, dans le département de la Lékoumou.

Par ailleurs, en janvier et février derniers, à Ouesso dans le département de la Sangha, la direction départementale des eaux et forêts, en collaboration également avec la gendarmerie nationale, a effectué plusieurs opérations d'interpellation conduisant à l'arrestation de six supposés braconniers. Actuellement, les procès de ces trois présumés trafiquants d'ivoires sont en cours au Tribunal de Ouesso.

Le pangolin...

Une proie facile pour les braconniers, l'animal pèse entre 2 et 35 kilos et mesure entre 30 et 80 cm selon l'espèce. Se roulant en boule quand il est menacé, les contrebandiers n'ont alors qu'à le ramasser et l'enfermer dans un sac. En Afrique, les trafics de pangolins empruntent les mêmes routes que ceux d'ivoires, de peau de panthère ou d'organes et d'os de gros singes.

F.I.

LE FAIT DU JOUR

La guerre est finie!

Trois mois après la signature de l'accord de Kinkala entre le gouvernement et les rebelles ninjas, la population du Pool habitant les zones affectées par le conflit observe chaque jour davantage la multiplication des signaux positifs pour un retour définitif de la paix dans son département. Elle a exprimé sa joie aux équipes de la commission mixte de suivi de l'accord parties à sa rencontre les 20, 21 et 22 mars en scandant à l'unisson : « La guerre est finie, nous voulons la paix ! ».

Inutile de rappeler que la réouverture, jeudi 22 mars, de la circulation sur les principales routes de desserte des localités du Pool aura un impact considérable sur le train-train des habitants. Les

agriculteurs, les commerçants, les camionneurs vont à nouveau se mettre sur le chantier pour faire fructifier leurs activités. Il est évident, donc, qu'aller et venir entre le Pool, Brazzaville, et les autres départements redevient une réalité d'autant qu'il est question de lever toutes les barrières imposées par les circonstances du conflit.

À côté évidemment de la joie des habitants, la mise en œuvre des termes de l'accord est un processus long en raison des problèmes techniques, matériels et financiers qui l'accompagnent. C'est pour cela que les parties ont intérêt à privilégier la concertation permanente, de façon à ce que le moindre souci qui apparaît ne serve pas de prétexte au reniement des engagements pris. De ce fait, le moment ne se prête pas

aux déclarations intempestives, aux prestations médiatiques dont les effets peuvent se révéler désastreux sur la poursuite de cette mission délicate de sortie de crise.

De toutes les approches imaginées pour mettre un terme définitif à ce conflit, il n'y en a pas une qui peut supplanter l'appropriation de l'accord du 23 décembre 2017 par les filles et fils du Pool eux-mêmes. Pour la simple et bonne raison qu'au cours des deux dernières années marquées par les violences dans ce département, il y a des localités qui n'ont pas été touchées. Il n'est pas certain qu'elles s'accommodaient de la situation, mais au fond ce désengagement pour la guerre, s'il avait été partagé par tous, peut-être le Pool ne se serait pas em-

brasé comme on l'a vécu.

Pour tout dire, le temps des récriminations doit être laissé derrière, le Pool, comme l'ensemble du Congo, doit regarder de l'avant et ne pas lier son sort à celui d'entrepreneurs politiques qui l'utilisent comme paravent. En ce mois de mars où la fin de l'année scolaire est attendue dans trois mois, ne devrait-on pas envisager pour les élèves du Pool une rentrée scolaire 2018-2019 la plus quète qui soit ? Depuis deux décennies, comme chacun sait, de nombreux jeunes de ce département ont vu leur scolarité perturbée du fait des violences sociopolitiques. Comme la guerre est finie, il faut prier que la paix en cours de construction soit pérenne sur l'ensemble du territoire national.

Gankama N'Siah



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT - AMI

Object:

Date de l'appel à manifestation d'intérêt :

Date de clôture de l'appel à manifestation d'intérêt :

Numéro de Reference :

Appel à manifestation d'intérêt _ASL

19 Mars 2018

30 Mars 2018

ROC_18_AMI_ASL_001

1.Object :

A travers cet appel à manifestation d'intérêt, CRS vise à identifier une liste de fournisseurs potentiels avant de lancer des appels d'offres détaillés.

2.Objectifs et champs d'application :

En 2017, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) a approuvé la demande de financement pour le paludisme présenté par le Congo-Brazzaville pour la période 2018-2020 et a accordé au Catholic Relief Services (CRS) la responsabilité de Recipiendaire Principal (PR) de la subvention. Cette subvention se doit de débuter en mai 2018 pour une période de deux ans et sera centrée sur la distribution massive de MILDA dans les 12 départements du pays.

Les principales responsabilités de CRS comprennent la distribution massive de MILDA avec la communication de masse, le suivi et l'évaluation, la supervision et le renforcement des capacités des sous-récepteurs. En outre, CRS en collaboration avec CARITAS Congo mettra en œuvre des interventions d'urgence dans le département du Pool grâce à un projet financé par l'OFDA.

3.Détails des acquisitions attendues :

Pour soutenir la mise en œuvre de ces projets, CRS procédera à l'acquisition de biens et services auprès des fournisseurs et prestataires de services dans les domaines suivants :

- Fournitures de bureaux
- Imprimerie et reprographie
- Mobiliers de bureaux
- Equipements IT (Laptop, Scanner, Imprimante, Copieur etc)
- Consommables IT

- Télécommunication (voice & data)
- Transport routier
- Services de transitaires
- Services de voyage
- Services de Sécurité
- Services Hôtellerie (Hébergement, service de conférence)
- Services Traiteurs
- Concessionnaire de véhicule et motos
- Services de Maintenance et d'entretien de véhicules
- Acquisition de Pièces de rechange
- Quincaillerie
- Carburant et lubrifiants de véhicules
- Services d'assurance (maladies, véhicules, bâtiment)

4.Conditions particulières d'approvisionnement et informations complémentaires :

CRS invite les entreprises intéressées à présenter leur manifestation d'Intérêt, en reprenant les informations suivantes obligatoires, faute de quoi les dossiers ne seront pas pris en considération :

- Les coordonnées (nom et adresse complets, pays, numéros de téléphone, adresse e-mail, site web et contact)
- Une brève présentation de votre entreprise, y compris le nombre d'employés, le chiffre d'affaires, les années d'activité
- Liste de références techniques.

| | | |
|--|---|--|
| Nom complet de l'entreprise : | | |
| Fabriquant : <input type="checkbox"/> | Revendeur : <input type="checkbox"/> | Prestataire de service : <input type="checkbox"/> |
| Adresse : | | |
| Pays : | | |
| Personne de contact : | | |
| Adresse e-mail : | | |
| Tel : | Fax : | |
| Autre personne de Contact : | | |
| Adresse Email : | | |
| Description de l'entreprise : | | |
| <ol style="list-style-type: none"> Nombre d'années d'existence Nombre d'agents Chiffre d'affaire annuel | | |
| Qu'est-ce qui rend votre entreprise qualifiée pour cet achat ou fourniture de services? | | |

Les manifestations d'intérêt peuvent être envoyées par courrier électronique (marie-ange.kilima@crs.org) ou livrées physiquement (max. 10 pages), à l'adresse et à la personne de contact ci-dessous. Veuillez indiquer le numéro de référence : (Insérer) sur toutes les soumissions.

Cet appel à Manifestation d'intérêt ne constitue pas une sollicitation d'offre financière, Nous demandons simplement votre manifestation d'intérêt à participer à l'appel d'offres qui sera publiée dans les jours à venir.

En raison du volume élevé de communications, nous n'émettrons pas de confirmation de la réception des manifestations d'intérêt. D'autre part une réponse à cet appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas automatiquement que vous serez sélectionné pour participer à l'offre.

CRS se réserve le droit de modifier ou d'annuler à tout moment pendant cet appel à manifestation d'intérêt et / ou le processus de sollicitation. CRS se réserve également le droit d'exiger des conditions supplémentaires au moment de la délivrance des documents de sollicitation finale.

Adresse: Catholic Relief Services s/c Bureau CARITAS CONGO - Centre Interdiocésain des Œuvres (C.I.O) En face du Lycée Chaminade CONGO - Brazzaville

A attention de : Marie Ange Kilima
Téléphone # 06 971 51 59
Adresse Email : marie-ange.kilima@crs.org

TRANSPORT AÉRIEN

La France et le Congo liés par un nouvel accord

Les députés ont autorisé, au cours d'une séance plénière, le 23 mars, la ratification de l'accord entre les deux pays relatif aux services aériens, signé le 29 novembre 2013.

L'objectif du contrat est de permettre aux compagnies de transport aérien désignées par chaque partie, d'exploiter les services aériens entre les deux Etats. A cet effet, chaque partie est tenue de garantir aux compagnies de l'autre partie, le droit de : atterrir sur son territoire pour embarquer et débarquer les passagers ; survoler son territoire sans atterrir ; faire escale sur son territoire pour des besoins non liés au trafic. Pour ce faire, l'accord fait obligation à chaque partie, entre autres de : désigner par écrit, à l'autre partie, une ou plusieurs compagnies aériennes pour l'exploitation des services convenus sur les itinéraires spécifiés ; tenir compte des intérêts des compagnies aériennes de l'autre partie et, ne pas porter atteinte aux services que celles-ci assurent sur l'ensemble ou une partie des mêmes itinéraires ; protéger les avions, contrôler les passagers,

l'équipage, les bagages, les cargaisons avant et pendant l'embarquement ou le chargement ; se porter mutuellement assistance pour prévenir les actes de saisie illégale des avions civils et les autres actes illicites contre la sécurité et les installations de la navigation aérienne, ainsi que toute autre menace à la sécurité de l'aviation civile.

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Fidèle Dimou, a précisé que cet accord n'a pas de privilèges et avantages particuliers pour l'une ou l'autre partie. Au titre des bénéfices à tirer, a-t-il indiqué, l'accord prévoit de plus amples possibilités d'arrangement commerciaux, entre autres, le partage de codes, les réservations d'espaces, les stations-avions avec équipages, les accords interlignes entre les compagnies désignées, en vue de l'élargissement des offres de services aériens. A propos de la clause pouvant permettre la prise en compte éventuelle d'une compagnie de transport aérien non désignée à la signature de l'accord, Fidèle Dimou a noté qu'à l'article 3, il est prévu la possibilité d'insérer une nouvelle compagnie de

transport aérien non désignée au préalable et ce, conformément audit accord. Par ailleurs, il a rappelé que les compagnies de transport aérien désignées par le Congo sont : Air Cémac, qui s'est révélé mort-né et Equatorial Airlines (ECAir), aujourd'hui en arrêt d'exploitation.

Rappelons que le premier accord dans le domaine aérien entre la France et le Congo remonte à 1960. Le deuxième, soumis actuellement à la révision, avait été signé, le 1^{er} janvier 1974. La modification est motivée, selon Fidèle Dimou, par la nécessité de se mettre en adéquation avec les recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale. L'environnement des services aériens ayant évolué, le droit aérien est appelé à s'y adapter, a-t-il renchéri.

Notons qu'au cours de la plénière, les députés ont examiné et adopté également la loi organique fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil supérieur de la magistrature et la loi organique portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle.

Roger Ngombé

Les avions d'ECAir pourront reprendre le trafic

Interpellé au Sénat, le 23 mars, le ministre de tutelle, Fidèle Dimou, s'est montré rassurant au sujet de la relance des activités de la compagnie nationale.

Les avions d'ECAir (Equatorial Congo Airlines) sont cloués au sol depuis le 10 octobre 2016, cinq ans après le lancement de cette compagnie. Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande s'est expliqué sur les efforts menés pour tenter de lever l'impasse et de relancer les activités de cette compagnie, lors de la séance des questions orales au gouvernement avec débat. Les deux avions bloqués à l'étranger ont été déjà rapatriés, ce qui porte à quatre le nombre des appareils stationnés à l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, a-t-il informé. « ECAir existe, elle n'a jamais été liquidée. Ce n'est nullement l'intention du gouvernement. Elle constitue notre fierté nationale, il nous faut la relancer. Comme tout le monde peut le constater, quatre avions sont stationnés en ce moment à l'aéroport Maya-Maya », a affirmé Fidèle Dimou.

Ces avions ont été examinés par des techniciens agréés, d'après le ministre, qui ont confirmé leur bon état. Dans ce contexte, l'Etat congolais entend coopérer avec des partenaires essentiellement africains, afin de pouvoir l'assister dans la gestion et l'entretien de ses aéronefs. Sans donner davantage de précisions, Fidèle Dimou a dit qu'un projet de convention est en cours d'examen pour faciliter le nouveau partenariat. Cette annonce a, sans doute, un lien avec le mémorandum d'entente signé entre ECAir et la compagnie Ethiopian Airlines sur un partenariat technique et sur la formation. « Cette entente avec Ethiopian pourrait être transformée en partenariat stratégique », promettait, en mars 2017, la directrice générale d'ECAir, Fatima Beyina Moussa.

Par ailleurs, le ministre des Transports a dû également s'expliquer sur l'exploitation de nombreux aéroports construits dans le cadre de la politique de la municipalisation accélérée. Seuls les aéroports Maya-Maya de Brazzaville et Antonio-Agostinho- Neto de Pointe-Noire sont desservis normalement. Il a estimé plus ou moins normale la fréquentation au niveau des aéroports de Ouessou, Impfondo, Ollombo et Dolisie. Quant aux aéroports de Nkayi et Sibiti, les appareils de la Nouvelle air Congo s'y rendent de temps en temps. Par contre, ceux d'Ewo et Owando sont moins fréquentés pour l'instant. « Avec la relance imminente d'ECAir, les vols domestiques seront plus réguliers », a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

TIC

Des femmes sensibilisées à l'importance de l'Internet

Plus d'une cinquantaine de femmes réunies au sein de l'association « la Mouyondzienne » ont suivi, le 23 mars à Brazzaville, une formation sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La première séance d'apprentissage à l'Internet avait pour thème : « la femme face aux nouvelles technologies de l'information ». L'objectif étant de permettre aux femmes, quel que soit leur âge, de se familiariser avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication, en vue de renforcer leur autonomie et de participer au développement économique et social du pays.

La présentation faite par Noëly Oyabiki était appuyée par la projection, sur un écran, d'une série de vidéos pour aider les femmes à comprendre, d'où viennent-elles lorsqu'on évoque les nouvelles technologies, de connaître leurs usages, et surtout de savoir comment les TIC peuvent être un outil d'autonomisation pour les femmes et les jeunes filles.

Cette formation leur a permis aussi de se familiariser avec les termes ou les principaux outils comme : NTIC, ordinateur, smartphone, tablette, application etc.

« C'était une présentation un peu globale du monde de nouvelles technologies et de l'impact qu'elles ont sur la vie de tout un chacun. La prochaine étape sera de s'assurer que chacune d'elles arrive à manier leur téléphone ou Smartphone. Qu'elles arrivent à comprendre en quoi leur smartphone peut leur être



La séance d'apprentissage animée par Noëly Oyabiki/Adiac

utile. Dans les prochains jours nous souhaitons organiser des séances de formation un peu approfondie », a précisé la présentatrice.

Satisfaite de cette présentation, la présidente de l'association la Mouyondzienne, Isabelle Fila Lemina, ancienne parlementaire a dégagé l'importance de cette formation. « Nous avons programmé cette séance d'apprentissage pour les besoins de nos membres qui, pour la plupart, avaient une faiblesse dans ce domaine. Beaucoup de femmes ne savent pas comment utiliser les TIC, alors qu'on en a besoin de plus en plus dans notre quotidien. Mainte-

nant que nous avons emmené les femmes à être sensibilisées à l'importance de l'Internet, elles seront plus aptes à accepter une formation », a-t-elle déclaré.

Les TIC pour l'émancipation des femmes

A travers une scénette, les acteurs ont démontré aux participantes l'utilité et les avantages de l'Internet, en leur faisant comprendre l'importance des TIC.

En effet, les nouvelles technologies du numérique et du mobile et l'Internet ont un potentiel énorme pour l'émancipation des femmes. Elles fournissent aux femmes des opportunités de trouver et de par-

tager l'information, d'avoir accès à des services d'éducation et de santé, de générer des revenus, d'inte-

du travail dans le monde. Mais elles n'y gagnent que 10% des revenus mondiaux et ne sont propriétaires que de 1% de la richesse mondiale. Une étude menée par l'ONG femme et TIC sur la fracture numérique de genre vient de confirmer que dans le domaine des TIC, les femmes ont un tiers de chances en moins que les hommes de bénéficier des avantages et des opportunités de la société de l'information.

Créée en 1975, l'association «La Mouyondzienne» compte plus de cent femmes. Elle regroupe les anciennes élèves du collège normal de jeunes filles de Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. L'association poursuit comme objectif : l'assistance et l'entraide entre les mamans ; la culture de paix, de l'unité nationale ; l'information et la formation des femmes. Plusieurs cadres du Congo ont fréquenté le collège de Mouyondzi pour suivre une formation d'instituteur comme Charles David Ganao, Alphonse Massamba Débat, Jean Grégoire Bakoulou et, sans oublier, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Gusso, présidente d'honneur de cette association.

«La Mouyondzienne» a déjà organisé des conférences-débats sur des thèmes d'actualité comme : la responsabilité des parents face à la drogue ; la responsabilité des parents face aux enfants violentés ; le cancer du sein et du col de l'utérus.

Yvette Reine Nzaba



**PROMO
GIGA POMBA**
Plus de temps de connexion
à prix **KDO**
Compose ***121*4#**



3GB
5 000^F 7
jours

45 GB

30 000^F 30
jours

LE RESEAU DES SMARTPHONES

PUBLICIS AG Partners

DÉPARTEMENT DU POOL

Ninjas et population marquent leur adhésion à la paix

Les deux parties ont fait leur aveu à la commission ad hoc mixte paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, à l'occasion de sa première mission de sensibilisation effectuée du 21 au 22 mars à Kinkala, Mindouli et Kindamba.

Conduite par le vice-président de la commission ad hoc, Philippe Biby Ané, un proche de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni, la mission à laquelle s'est joint le préfet du département du Pool, Georges Kilébé, fait partie des premières actions de terrain de cette structure.

De Kinkala en passant par les localités de Ngabari, Misssafou, Mindouli et Kindamba, la tâche n'a pas été facile à la commission pour faire passer son message. Mais en dépit de la résistance observée dans certains villages, les membres de la commission mixte ont usé d'un langage pédagogique et diplomatique pour les persuader. L'objectif étant de susciter leur adhésion massive dans la mise en œuvre attendue impatiemment par tous de l'accord de Kinkala. « Je suis devenu ninja lorsqu'un jour, les militaires ont bastonné mon père à mort, avant de brûler ma maison. Chaque chose a son temps, je souhaite maintenant que la paix revienne afin que je retrouve ma femme et mes enfants que je n'ai plus revus depuis presque deux ans », a souligné Djo, un ninja interrogé au bouchon de Yangui, un village



Une colonne de camions, ici à Kinkala, en direction de Kindamba Photo Adiac

situé proche de Misssafou.

« Après avoir bombardé nos maisons par hélicoptère, vous venez maintenant nous parler de la paix. Si vous voulez qu'elle soit effective, commencez par libérer nos amis qui sont en prison, sinon nous garderons nos positions », lâchait dans un coin un autre ninja avéré plus radical, croisé non loin de la forêt de Ban-

gou, sur la route de Kindamba. Il s'est ressaisi après moult interventions du colonel Pierre Mongo, également membre de la délégation.

A Mindouli et à Kindamba où la Commission mixte a tenu des meetings populaires, le préfet du Pool, Georges Kilébé, a su recadrer le comportement de ces ninjas. En langue nationale Ki-

tuba, l'autorité départementale a été ferme. « Désormais, un ex-combattant n'a plus le droit de porter et de circuler avec une

cord, la commission ad hoc mixte avait aussi la mission de démanteler toutes les barricades érigées le long de cette route. En effet, depuis deux ans que le conflit a repris, les camions de commerce ne circulaient plus sur l'axe Kinkala-Mindouli-Kindamba, à cause de nombreux bouchons érigés, d'un côté, par les Ninjas, et de l'autre, par la Force publique. Tous les véhicules qui allaient s'approvisionner en denrées et produits agricoles à Kindamba et au-delà n'y avaient plus accès, craignant des exactions perpétrées par des ex-combattants, mais aussi d'être rançonnés par ces bandes armées qui règnent en gangs.

Cependant, pour marquer la réouverture de cet axe stratégique, la commission ad hoc a escorté, depuis le marché commission à Brazzaville, une dizaine de véhicules commerçants. Tout le long de la route, la population a été euphorique : « yiwiri, yiwiri », autrement dit « c'est fini », a-t-on entendu de la bouche de cette dernière. Une façon pour cette population meurtrie de célébrer la fin du de la guerre dans sa contrée.

Notons que cette sensibilisation se poursuivra sur la route Linzolo-Mbandza-Dounga, mais aussi celles de Mayama, Goma Tsé-Tsé et bien d'autres localités concernées par le conflit.

Firmin Oyé

arme. Le port d'arme est réservé aux agents de la force publique, parce qu'ils sont agents de l'Etat. A compter de ce jour, celui qui posera les actes répréhensibles tombera sous le coup de la loi, et sera sanctionné conformément aux lois de la République », a-t-il martelé.

Plus de bouchons sur la route Conformément aux termes de l'accord,

RÉINSERTION DES EX-NINJAS

Une mission délicate pour le gouvernement

Dans le cadre de la résolution pacifique de la crise qui prévaut depuis deux ans dans le département du Pool, l'exécutif a signé, le 23 décembre 2017 à Kinkala, un accord avec la rébellion.

Les termes de l'accord prévoient, en priorité, la réinsertion sociale des ninjas-nsiloulous à la solde de Frédéric Bintsamou alias pasteur Ntouni, leur chef. Mais combien sont-ils exactement, cinq mille, dix mille ou plus ? C'est encore précoce de répondre à cette interrogation. Mais ce qu'il faut retenir, c'est qu'ils sont en nombre impressionnant, tel que constaté les 21 et 22 mars, à l'occasion d'une mission de sensibilisation que la commission ad hoc mixte paritaire (Camp) de l'accord de cessation des hostilités dans le Pool a effectuée à Kinkala, Mindouli et Kindamba.

Cheveux longs, petite canne en main et bracelets violets au bras ou à la jambe, les ninjas sont des centaines, voire des milliers sur ce tronçon. En effet, dans tous les villages visités, il a été constaté une mobilisation sans pareille de jeunes à "défendre leur cause". « Ici au village Yangui, nous sommes une centaine », a confié Djo, un jeune combat-

tant ninja rencontré sur un bouchon.

A la vérité, le long de cette route, vu la mobilisation, on est tenté de dire que tous les jeunes, ou presque, se sont radicalisés. Mais pourquoi autant de mobilisation et de dynamisme ? Les ex-ninjas eux-mêmes ont brisé le silence. « Nous combattons pour une cause nationale », a lâché un des leurs, visiblement plus extrémiste, interrogé au village Mpiem, sur la route de Kindamba.

En dehors des petits villages, on retrouve aussi une kyrielle de combattants ninjas dans les centres urbains, notamment à Kinkala, Mindouli et Kindamba. Si rien que sur cet axe, les ninjas sont en nombre impressionnant, combien sont-ils dans les axes Kindamba-Mvinza-Kimba ; Linzolo-Mbandzandounga ; Kinkala-Nganga Lingolo, mais également sur la voie de Goma Tsé-Tsé ? L'on se demande aussi combien peuvent-ils encore être en forêt dans le premier rayon

de leur guide. Etant donné qu'ils sont des milliers, combien seront-ils insérés dans la Force publique ? Le gouvernement seul est habilité à lever ce voile.

Des ninjas sont classés en deux catégories

La première classe de combattants, la plus nombreuse, d'ailleurs, est celle constituée d'analphabètes ou semi analphabètes. Ils ne parlent ni ne comprennent le français. Ils ne « tchatchent » que leur laari natal, un peu le Kituba aussi, mais très rares sont ceux qui bricolent le lingala. Cette catégorie est la plus difficile à convaincre. La plus infime catégorie est celle qui parle bien, sinon assez bien la langue de Molière. Il s'agit, entre autres, des intellectuels qui se sont lancés dans le jeu pour une cause.

Tout compte fait, le gouvernement saura lui-même les classer, afin d'identifier les types d'insertion propices à chaque catégorie. Il saura le faire, mais vraisemblablement, il aura du fil à retordre pour y parvenir. De toutes les façons, il en faut, si l'on veut garantir et pérenniser la paix dans ce département.

Firmin Oyé

SANTÉ

Le personnel féminin du ministère de la Culture édifié sur les différents types de cancer

Une conférence-débat organisée, le 22 mars à Brazzaville, a permis de sensibiliser les participantes à la maladie, notamment ses causes et les différents facteurs de risques de la contracter.

Organisée par le ministère de la Culture et des arts, dans le cadre de la célébration du mois de la femme, la conférence-débat a réuni non seulement les femmes qui évoluent au sein de ce ministère mais aussi les femmes artistes. Deux communications ont été faites à cette occasion, notamment « Edification sur les cancers du sein, du col de l'utérus, de gorge, de la prostate et des testicules » et « Femme et accès au crédit, à la terre et aux aliments de base ». Intervenant sur le premier thème, le Pr Judith Nsondé Malanda, cancérologue au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, a fait savoir que tous les cancers peuvent être traités si le diagnostic est établi très tôt. Aussi a-t-elle dit, le dépistage est très important et cela devrait se faire tous les trois ans. Le cancer n'est pas contagieux mais son traitement est coûteux, a-t-elle révélé, indiquant que jusque-là, il n'y a pas encore un programme national de lutte contre cette maladie. Pour ce faire, elle a encouragé les femmes à ne pas rester à la maison après avoir observé l'apparition d'une masse ou d'une anomalie au niveau du sein, qu'elle soit douloureuse ou non, mais d'aller vite à l'hôpital pour se faire examiner. L'objectif, selon elle, est de découvrir la maladie à temps car elle peut être soignée lorsque le diagnostic est connu avant qu'elle ne s'aggrave.

Plusieurs facteurs de risques, a noté la cancérologue, sont à l'origine de cette maladie, notamment les rapports sexuels précoces et non protégés, la multiplicité des partenaires sexuels, les infections à VIH, l'hygiène sexuelle médiocre, le tabagisme, la contraception, etc.

Le Pr Judith Nsondé Malanda a conseillé les activités physiques et sportives, l'allaitement, la bonne alimentation riche en fibre végétale et pauvre en graisse animale, la lutte contre le tabac et l'alcoolisme. Elle a également dit que la sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles fait partie de la lutte contre cette maladie. Elle a, en outre, exhorté les femmes à ne pas utiliser n'importe quoi pour rétrécir le canal vaginal et d'avoir un récipient spécial pour des bains intimes.

Pour sa part Gilles Renaud Zouzi, directeur administratif et financier à la direction générale de l'Intégration de la femme au développement, a exposé sur le second thème « Femme et accès au crédit, à la terre et aux aliments de base », une communication choisie en rapport avec le thème de la célébration cette année de la Journée internationale de la femme, à savoir « L'heure est venue : les activités rurales et urbaines transforment la vie des femmes ». Gilles Renaud Zouzi a indiqué que la femme est prête à jouer pleinement son rôle, mais malheureusement, elle est confrontée aux difficultés d'accès au crédit. C'est ainsi que le ministère de la Promotion de la femme l'accompagne dans la formation et la mise en réseau par filière d'activité.

Rosalie Bindika

Télévision : l'émission « Suivez le Chef » à ne pas rater ce mardi 27 mars sur Canal+ à 20h30'

Canal+ et son programme « Les Mardis de l'Afrique », nous plonge dans la gastronomie du Congo Brazzaville à travers son émission très gourmande, « Suivez le chef ».
Un rendez-vous à ne pas rater ce mardi 27 mars sur Canal+ (canal 1), à partir de 20h30.



Canal+ et son programme « Les Mardis de l'Afrique », nous plonge dans la gastronomie du Congo Brazzaville à travers son émission très gourmande, « Suivez le chef ». Un rendez-vous à ne pas rater ce mardi 27 mars sur Canal+ (canal 1), à partir de 20h30.

« Raoul Coly, chef du restaurant « Ô petit club africain » (), nous propose un intéressant voyage culinaire et culturel. Du célèbre marché de Bouemba, où l'on va apprendre à préparer le Saka-Saka, à la pêche sur le fleuve Congo, d'un défilé de sapeurs dans le quartier Bacongo, à la chasse à l'antilope rouge dans la savane congolaise, Raoul Coly nous fait découvrir le meilleur du Congo Brazzaville »

« La différence est très nette ! Grâce à ce nouveau décodeur, la Haute Définition (HD) devient accessible pour tous. Et les améliorations sont visibles, que cela soit sur l'image, le son et même l'interface. »

« Ce sera une surprise pour tous les téléspectateurs dont j'invite à suivre l'émission. », a-t-il ajouté.

Cette émission « Suivez le chef » au Congo Brazzaville arrive quelques jours après le lancement par Canal+ de son décodeur HD.

« La différence est très nette ! Grâce à ce nouveau décodeur, la Haute Définition (HD) devient accessible pour tous. Et les améliorations sont visibles, que cela soit sur l'image, le son et même l'interface. »

Ainsi, le rendez-vous est pris ! Diffusée partout en Afrique, « Suivez le chef » présentera le meilleur du Congo Brazzaville et ravira les téléspectateurs.

Rappelons que « Les Mardis de l'Afrique » est un programme culturel sur le continent africain. Politique, économie, santé, culture africaine ... de nombreux thèmes y sont développés ! Un programme à retrouver tous les mardis à partir de 20 H30 sur Canal+.



LIBERIA

La mission de l'ONU s'apprête à quitter le pays

Dix-sept fonds et agences des Nations unies resteront néanmoins dans le pays pour se concentrer sur le développement et l'amélioration de la vie des Libériens.

« La Mission de maintien de la paix de l'ONU au Liberia (Minul) s'achève le 30 mars, après avoir contribué au retour de la paix. Le Liberia a fait d'énormes progrès au cours des quinze dernières années. En 2003, lorsque la Minul a été créée, le Liberia était déchiré par la guerre, avec une population traumatisée et aucun espoir pour ses jeunes, en particulier ses femmes et ses filles », a appelé la vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, lors d'un événement dans la capitale, Monrovia, pour commémorer la fin de la Minul, soulignant son rôle dans le relèvement du pays.

La vice-secrétaire générale a noté que quatorze années de guerre civile ont fait plus d'un quart de million de morts et ont déplacé près d'un tiers de la population. Environ 80% des femmes et des filles auraient été victimes de violences sexuelles. « Aujourd'hui, les Libériens jouissent de la paix et que la Minul laisse derrière elle un pays qui a un grand potentiel pour parvenir à une stabilité durable, à la démocratie et à la prospérité », a-t-elle déclaré avec un sentiment de satisfaction.

Malgré les progrès accomplis, des défis persistent, a-t-elle souligné. « La paix ne durera pas sans développement durable ; et les progrès en matière de développement seront menacés sans une paix durable et le respect des droits de l'homme », a-t-elle averti.

Elle a noté qu'il y a une génération, le Liberia et la Sierra Leone semblaient dans l'anarchie et que la Côte d'Ivoire était plongée dans la crise. Vingt ans plus tard, « la fermeture de la Minul marque la transition des trois pays vers la paix et la démocratie. Cette sous-région a un brillant avenir », a-t-elle déclaré, avant de qualifier ladite mission de nouvel exemple de succès pour une mission de maintien de la paix en Afrique de l'ouest.

Au président libérien, George Manneh Weah, elle a confirmé le soutien de l'ONU, au-delà du mandat de la Minul, pour maintenir la paix et promouvoir le développement durable.

Josiane Mambou Loukoula

LAC TCHAD

Ultime assaut contre Boko Haram

Les pays riverains se préparent à un assaut pour en finir avec le groupe islamiste, a-t-on appris.

Les Etats ayant en partage le lac Tchad (Niger, Cameroun, Nigeria, Tchad) et le Bénin se préparent pour lancer un assaut contre le groupe Boko Haram dans la région qui, bien qu'affaibli, a encore une capacité de nuisance élevée. Environ deux cent cinquante militaires originaires de ces pays participent à une formation de deux semaines à Douala, au Cameroun. Dénommée « Unifight Focus 2018 », cette formation bénéficie de l'appui des Etats-Unis d'Amérique et sert de levier pour une offensive militaire contre Boko Haram. Elle entre aussi dans le cadre du renforcement de capacités de la Force mixte multinationale (FMM). Durant le premier volet de la formation, les militaires sont sensibilisés aux techniques de déminage d'engins explosifs souvent utilisés par les terroristes, la tactique opérationnelle, le respect des droits de l'Homme ou encore la prise en charge médicale.

La formation se poursuivra à Garoua, au nord du Cameroun. La FMM compte environ quatre mille militaires. Son quartier général est basé à N'Djaména, au Tchad.

Noël Ndong

GOLFE DE GUINÉE

Les services de renseignement et de sécurité en conclave à Brazzaville



Les responsables des services de renseignement et de sécurité avec les officiels/Crédit photo Adiac

La réunion extraordinaire ouverte le 23 mars vise à relancer les activités de la structure communautaire pour une sécurité collective renforcée.

Assurer de façon optimale la sécurité collective de la population et des Etats dans l'espace réunissant les pays qui composent le Forum des services de sécurité et de renseignement des pays membres de la commission du golfe de Guinée (Forseg) est une priorité des chefs d'Etat et de gouvernement, a souligné le ministre congolais de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, à l'ouverture des travaux.

« L'intégration régionale : voilà le liant qui devrait être au centre de votre action dans l'analyse et l'élaboration des politiques communes de sécurité en vue d'anticiper toutes les activités illicites. Il n'y aura pas d'autres voies pour potentialiser le professionnalisme de vos agences que la solidarité dans l'action face au crime organisé transnational dans toutes ses formes », a-t-il déclaré, s'adressant aux participants, notamment les directeurs généraux et chefs de service des pays membres du Forseg. Le secrétaire général du conseil de sécurité et conseiller spécial du président de la République du Congo en matière de sécurité, Jean Dominique Okemba, a assisté à l'ouverture des

travaux. Pour sa part, le président en exercice du Forseg, directeur général de la surveillance du territoire, le général Philippe Obara, a constaté que la structure communautaire a perdu de vitesse et stagne. Dans son mot de circonstance, il a, en effet, expliqué que la présidence du Forseg s'exerce de manière rotative suivant l'ordre alphabétique des pays membres pour une durée d'un an. Seulement, après la présidence de l'Angola (2013-2014), le Cameroun (2014-2015), le Congo aux commandes du Forseg depuis le 11 décembre 2015 ne parvient pas à passer le témoin aux pays pour des raisons d'indisponibilité de leurs services. « C'est pour remédier à cette situation d'hibernation, préjudiciable à notre sécurité collective que nous nous réunissons en session extraordinaire à l'effet de relancer les activités du Forseg, et assurer nos Etats respectifs de la réalisation de la mission que nous avons assignée à notre organisation depuis sa création », a déclaré Philippe Obara. Selon lui, c'est en cette période de récession que les services doivent, le plus, être éveillés tant la crise économique qui

traverse les pays membres suscite des appétits malveillants et amplifie les menaces.

En rappel, le Forseg a été créé le 8 octobre 2013 à Luanda, en Angola. Le golfe de Guinée est un espace maritime situé à l'ouest du continent africain, bordé par l'océan atlantique. Il inclut les pays côtiers comme le Ghana, le Nigeria, le Bénin, la Guinée équatoriale, le Gabon, Sao Tomé-et-Principe. Cet espace très convoité pour ses ressources naturelles est confronté au terrorisme, la piraterie maritime, l'extrémisme religieux, l'immigration illégale, l'exploitation illégale du pétrole, des minerais, des ressources halieutiques... « Par des concertations, l'échange d'informations et de renseignements, la mutualisation des efforts, et toutes autres formes de coopération propres aux services d'intelligence, nous allons ensemble contribuer à la sauvegarde de la sécurité de la région du golfe de Guinée », a en croire le président en exercice du Forseg, Philippe Obara. Le Bénin, l'Angola, le Cameroun, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Nigeria et la République démocratique du Congo prennent part à cette réunion extraordinaire du Forseg à Brazzaville.

Rominique Makaya

第十七届

汉语桥

世界
大学生
中文
大赛

Passerelle vers le chinois

17^{ème} édition de la compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants étrangers

[刚果(布)预选赛]

Compétition de Présélection au Congo

« Passerelle vers le chinois », une compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, fera cette année sa 3^{ème} édition de présélection au Congo! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine!

Veuillez venir nombreux à cette Compétition!

天下一家
Un Monde
Une Famille

汉语桥

UNESCO

LA COUPE DE
四达时代
StarTimes

StarTimes

Critères d'admission: étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans

Date et Lieu:

le samedi 7 avril 2018,
Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription:

Tél.: 06 4376842

Date limite d'inscription: le vendredi 6 avril 2018

CENTRAFRIQUE

Fatou Bensouda appuie la mise en place de la Cour pénale spéciale

La procureure de la Cour pénale internationale (CPI) a effectué, du 20 au 22 mars, une visite de travail à Bangui, où elle s'est entretenue avec les autorités de la future juridiction que le pays compte mettre sur pied dans les mois prochains.

Le séjour à Bangui avait pour objectif, a expliqué Bensouda, de partager les expériences avec la Cour pénale spéciale (CPS) de la Centrafrique, qui n'est pas encore rentrée dans sa phase opérationnelle. « Les deux juridictions ont toutes le même rôle consistant à juger les crimes graves commis dans le pays afin de ramener la paix en Centrafrique », a indiqué la procureure de la CPI.

Créée par la loi n°15 003 du 3 juin 2015, la CPS est compétente pour enquêter, instruire et juger les violations graves des droits humains et les violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire centrafricain depuis janvier 2003. La CPS est une juridiction hybride composée de vingt-cinq magistrats, treize nationaux et douze internationaux, ainsi que d'une Unité spéciale de police judiciaire. Elle dispose d'un mandat de cinq ans renouvelable, délai qui commencera à courir à partir de son installation effective.

La CPI mène des enquêtes sur certaines « violations graves » des droits de l'homme en Centrafrique, susceptibles de rentrer dans ses domaines de compétence. Elle dispose d'un bureau à Bangui depuis l'affaire dite de Jean-Pierre Bemba.

Depuis septembre dernier, Fatou Bensouda a ouvert une enquête préliminaire sur les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis en Centrafrique, en août 2012. Deux équipes d'investigation se trouvent présentement sur le terrain pour enquêter sur les exactions commises par les ex-Seleka et anti-balaka. La République centrafricaine est partie prenante au Statut de Rome qu'elle avait signé en 2002. Elle avait, par deux fois, saisi la CPI. Une première fois en 2004 sur l'affaire procureur contre Jean-Pierre Bemba Gombo, alors vice-président congolais et leader du Mouvement de libération du Congo, et la seconde en 2014 suite au conflit armé de 2012 ayant entraîné la chute de François Bozizé.

Fatou Bensouda a également échangé avec les nouvelles autorités du pays de la coopération passée et future entre son bureau et le gouvernement centrafricain.

Yvette Reine Nzaba

GABON

Un nouveau code pétrolier en préparation

Le gouvernement a annoncé une réforme de la législation en vigueur, afin de rendre le secteur des hydrocarbures plus attractif alors que l'économie du pays se relève à peine du crack de 2014.

Le Gabon s'appête à réviser sa législation sur les hydrocarbures pour rendre le secteur plus attractif pour les investisseurs potentiels, a annoncé le ministère du Pétrole. Le cadre légal actuel garantit à l'Etat gabonais une participation minimale de 20% dans les projets pétroliers. La compagnie pétrolière publique, de son côté, a droit à une participation pouvant aller jusqu'à 15%. Cette loi a été mise en place en 2014, une année qui a coïncidé avec la chute du marché pétrolier qui a vu les cours du brut fondre de 50%, faisant passer le prix du baril de 100 à près de 50 dollars, notamment en raison d'une offre mondiale excédentaire.

« Le même cadre fiscal ne peut pas être appliqué lorsque le baril est à 150 dollars, qu'à 50 ou 60 dollars, ce qui limite la marge de manœuvre des investisseurs intéressés par l'exploration », a indiqué, dans un communiqué, le ministère du Pétrole.

Face à la chute des revenus pétroliers et la fonte des réserves de devises, le Gabon, comme le reste des pays de la zone, s'est vu obligé de recourir au soutien du Fonds monétaire international en 2017. Rappelons que Libreville a touché, cette année-là, un peu plus de cent millions de dollars dans le cadre de la première tranche d'un programme de soutien du Fonds.

Un groupe d'experts juridiques, économiques et fiscaux se réunira ainsi du 26 au 28 mars pour identifier et proposer à l'exécutif des changements à la loi actuellement en vigueur.

Josiane Mambou Loukoula

DÉFENSE ET SÉCURITÉ

Le Congo et la République tchèque relancent leur coopération



Photo de famille FAC

Les autorités militaires des deux pays ont eu des échanges, le 23 mars, à Brazzaville, au cours desquels elles ont pris l'engagement d'étendre leurs relations dans d'autres domaines.

Conduite par le représentant du vice-ministre de la Défense, Thomas Kopečný, une délégation tchèque a échangé avec le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy Blanchard Okoi, en présence de l'ambassadeur de ce pays au Congo, Pavel Mikes, l'ensemble du haut commandement militaire ainsi que des membres du conseil de commandement de la police nationale. Après avoir formé des cadres congolais dans les années 1980 et 1990 dans plusieurs domaines d'activités, la République tchèque envisage de mettre

le cap sur la formation militaire. Ainsi, Thomas Kopečný est allé exprimer au Grand quartier général des FAC la volonté de son pays de former des ingénieurs dans plusieurs domaines militaires (armement, spécialistes de la logistique, infanterie et bien d'autres). Selon cette délégation, la coopération qui est à relancer devrait se focaliser dans le domaine de la formation et dans les échanges afin de permettre au Congo de se perfectionner et se développer. « La République tchèque est le pays le plus industrialisé de l'Union européenne. Nous fabriquons presque tout, notre coopération ne devrait pas se limiter seulement à la livraison et à la réparation du matériel, mais également la formation », a expliqué l'ambassadeur de la République tchèque au Congo, Pavel Mikes, à sa sortie d'audience.

D'après lui, dans le cadre de la relance des relations économiques entre les

deux pays, une délégation du ministère congolais de l'Agriculture a visité, en 2017, la République tchèque. En effet, ce pays voudrait investir au Congo pour impulser le secteur agricole. « Nous sommes également plus avancés dans les domaines de la technologie et des mines, donc nous pouvons apporter un savoir-faire très important au Congo, qui est un pays riche en minerais », a conclu Pavel Mikes.

Après l'agriculture, les Tchèques s'intéressent maintenant au domaine de la sécurité et de défense au Congo. Ils veulent relancer cette coopération, afin que le Congo puisse avoir davantage des cadres formés. Une initiative, sans nul doute, louable pour ce pays qui s'est lancé dans la dynamique de l'émergence et pour y arriver, il est impératif d'avoir des cadres formés dans tous les secteurs de la vie.

Parfait Wilfried Douniama

GUERRE COMMERCIALE

Les conséquences ne se feront pas attendre au niveau mondial

En prenant une décision unilatérale, le 8 mars, d'imposer des taxes de 25% sur les importations d'acier et de 10% sur celles d'aluminium, Washington a donné droit aux partenaires commerciaux des Etats-Unis de répliquer en déposant des recours auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC). Une situation qui fait déjà craindre une mise en péril de l'économie mondiale.

Alors que l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale (Zlec) vient d'être signé à Kigali (Rwanda) par quarante-quatre pays africains, les analystes de la situation internationale préviennent que la guerre commerciale en cours, née de la décision du président américain Donald Trump, n'épargnera aucun continent. C'est pour cela que le directeur de l'OMC a averti tous les Etats des conséquences potentielles qui découleront de l'imposition de nouvelles barrières douanières. « La déstabilisation des flux commerciaux mettra en péril l'économie mondiale à un moment où la reprise économique, bien que fragile, est de plus en plus évidente dans le monde entier », a affirmé Roberto Azevedo, dans une déclaration écrite, sans toutefois viser un ou des pays. Il s'est exprimé de la sorte au moment où Pékin et Washington poursuivent leur bras de fer commercial.

Convaincu que la croissance économique mondiale se nourrit des échanges commerciaux à travers la planète, le Fonds monétaire international a, encore une fois, prévenu que toute tentation protectionniste menaçait l'embellie planétaire. De même, le nouveau président de la Banque centrale américaine, Jerome Powell, pourtant nommé par Donald Trump, a reconnu qu'une guerre commerciale représentait « un risque plus important pour les perspectives économiques ». Son homologue de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, avait précédemment été plus direct dans sa réaction à ce sujet. « Un virage vers le protectionnisme poserait un risque sérieux pour la croissance de la productivité et la croissance potentielle de l'économie mondiale », soulignait-il.

Le commerce international va donc devenir de plus en plus complexe puisque les Etats-Unis ont signé, le 23 mars, un mémorandum ciblant les importations chinoises. Et la réaction de la Chine n'a pas tardé : « Si une guerre commerciale devait être lancée par les Etats-Unis, la Chine se battra jusqu'au bout pour défendre ses propres et légitimes intérêts par tous les moyens nécessaires », a prévenu l'ambassade de Chine. Elle a également souligné que « les mesures américaines mettent en danger l'ordre commercial international et la stabilité économique ». Les économistes d'Oxford Economics

ont également déploré la détermination de Washington concernant les produits chinois. « Un ralentissement économique de la Chine en raison de taxes douanières serait dommageable pour les autres économies asiatiques et hors d'Asie, pour l'Allemagne », ont-ils avancé. Les économistes n'excluent pas l'impact de cette guerre commerciale sur l'économie africaine malgré la création de la Zlec, qui est l'une des plus grandes du monde. Pourtant, d'après la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, l'accord conclu à Kigali par les pays africains peut accroître le commerce intra-africain de 52,3 % en éliminant les droits d'importation, et doubler son commerce si les barrières non tarifaires étaient également réduites. Les principaux bénéficiaires de cet espace seront les petites et moyennes entreprises africaines, qui représentent 80 % des entreprises de la région.

Une fois cet accord appliqué, il va, entre autres, permettre de réaliser des investissements stratégiques dans les infrastructures transfrontalières, encourager les petites et moyennes entreprises, forger des partenariats pour stimuler les innovations et créer des mesures pour stimuler la croissance durable. C'est pour cela que les Africains redoutent que les conséquences de la guerre commerciale actuelle touchent les économies encore très fragiles de leurs pays.

Nestor N'Gampoula

CHRONIQUE

«Nuit d'Enfer» : vive le cinéma congolais!

Un titre à retenir, *Nuit d'Enfer*, et un nom, celui du réalisateur Rodrigue Ngolo, qui font honneur au 7e art version Congo Brazza. Ils ont été nombreux, ravis et fiers, d'assister à ce long métrage le 16 mars, à l'Institut français du Congo (IFC) pour l'avant-première d'un film qui a déjà fait des disciples et qui devrait à notre avis booster ce secteur.

En effet, ils furent étonnamment assez nombreux, ceux qui gravirent les marches de l'IFC, pour participer à cette première, et de mémoire de cinéophile, l'on était en droit de s'interroger de prime abord sur une telle affluence. La curiosité ? Ce n'est pas une particularité du public brazzavillois. Le titre ? Allez savoir, ce qui est certain, c'est que la communication et en particulier la bande annonce du film ne sont pas étrangères à ce succès.

Passé ce questionnement et enchanté de constater que le public congolais est prêt à renouer avec les salles obscures, il est bon d'ausculter le film en lui-même. Il s'avère une peinture fidèle de notre société avec ses vices et ses vertus, y sont épinglés, l'excès, la dépravation, la prostitution, la pauvreté, l'adultère, la corruption, etc... Il faut, par ailleurs, louer le scénario que nous devons aussi à Réelle Nuptia de Christie, les différents plans de tournage qui permettent, en sus d'une histoire bien écrite, de parcourir et d'apprécier la ville océane de Pointe-Noire, décor exclusif de *Nuit d'Enfer*.

Il faut mettre à l'actif de Rodrigue Ngolo, qui n'en est pas à sa première contribution cinématographique, une distribution savamment orchestrée avec des acteurs de talents qui ont confirmé tout le bien qu'on pensait d'eux tels Cleyde Ntari, Alaye Safalay, Monie Lekoundzou, Ulrich Pemba, Grace Ngali, Fifi Loali et les autres.

Le réalisateur a ainsi à son palmarès six films, dont *Nuit d'Enfer* est le premier à exiger une participation au frais.

En effet, en 2010 déjà, son premier court métrage référence à la tradition initiatique, *Le Foutou*, de 20 mn, est diffusé sur TV5. En 2012, il réalise *Désir de Femmes*, une série de vingt épisodes diffusée sur la chaîne DRTV, qui relate les différents rêves de femmes. En 2013, son long métrage *Amour d'un soir*, faisant allusion à la complexité des relations amoureuses, est diffusé gracieusement comme les précédents pour faire la promotion du cinéma congolais, sur DRTV et Top TV. En 2014, il réalise deux longs métrages, *Le prix du sang* évoquant des pratiques fétichistes des hommes au pouvoir et *Pris au piège* sur le sida, enfin *Jeu de dupes* en 2016 qui met en exergue l'excentricité d'un milliardaire qui met sa fortune en jeu pour conquérir la femme de ses rêves.

Actuellement, il prépare le scénario d'un film en projet *Le diamant de De Brazza* qui, à n'en point douter, accueillera un écho très favorable. Il est important qu'à l'instar de *Nuit d'Enfer*, nous disions assez de sacrifices, aidons le cinéma à émerger, que l'on se rende bien compte que le cinéma congolais est à un niveau considérable qui n'a rien à envier aux autres, bien au contraire, il continue à remporter des prix et ce n'est pas le grand Sébastien Kamba qui dira le contraire, lui qui a sincèrement apprécié le film.

Il ne faut donc pas se lasser de rappeler le combat de Nadège Batou, Amour Sauveur, Claudia Haidara, Tima Ouamba, Liesbeth Mabilia et tous les autres, les soutenir de toutes manières pour que le cinéma congolais soit réellement porté à son firmament comme il devrait l'être.

Ferréol Gassackys

DIASPORA

Remise de premiers passeports issus du système d'enrôlement de Paris



Rodolphe Adada, ambassadeur du Congo en France, admirant un passeport biométrique remis à une compatriote au consulat de Paris (DR)

Les bénéficiaires, onze au total, ont reçu leur document de voyage le 23 mars à Paris, au cours d'une cérémonie patronnée par l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada.

L'ambassadeur du Congo en France s'était engagé à délivrer à temps les premiers passeports dans un délai raisonnable. Il a fallu attendre juste huit jours. Le 23 mars, les services consulaires du conseiller à l'Etat civil, Bernard Elenga, ont pu officialiser la remise des passeports des onze impétrants ayant effectué les démarches par le site <http://ambacongofr.org/index.php/services-consulaires/passeport>.

Les premiers passeports ont été délivrés dans le strict respect des règles d'obtention du passeport biométrique. La première, c'est la présence obligatoire du demandeur, qui a déposé sa demande en personne sur rendez-vous et il est aussi le seul habilité à récupérer son passeport après identification par ses empreintes digitales.

A l'occasion de cette remise officielle, Rodolphe Adada a déclaré : «

Je suis réellement satisfait, mais je crois que les plus satisfaits doivent être ceux qui ont reçu leurs passeports dans un tel délai car, à l'époque, c'était la croix et la bannière pour les obtenir ». Les problèmes techniques surmontés, le service consulaire de l'ambassade, à l'appui de son nouveau système d'enrôlement, est habilité pour la délivrance des passeports biométriques, en respect des règles internationales édictées par l'aviation civile. « *Cela a pris un certain temps, l'attente est terminée. Conformément à notre promesse faite, nous avons tenu à rendre la remise de passeports publique* », a expliqué l'ambassadeur.

Selon le diplomate, le personnel du service consulaire est formé, mais n'a pas encore atteint le quota requis de dossiers à traiter quotidiennement. A flux tendu, la capacité

peut être d'une cinquantaine de dossiers par jour. « *Les difficultés de démarrage proviennent du non-respect des procédures. Les compatriotes doivent impérativement les respecter. Ils doivent se conformer à la procédure établie. La délivrance doit impérativement répondre aux normes internationales* », a conseillé Rodolphe Adada.

Pour le bon déroulement des procédures, il a encouragé les usagers à procéder jusqu'à la validation des dossiers par internet. Ce sont les mêmes qu'au Congo. « *Les dossiers doivent être absolument aux normes pour permettre l'exécution des tâches dans les délais et éviter ainsi un surcroît préjudiciable de travail. Nous avons obtenu un délai de huit jours par insuffisance de dossiers. En temps normal, à charge habituelle, nous serons capables de tenir les délais à près d'un mois* », a promis l'ambassadeur.

Marie Alfred Ngoma

PRIX L'ORÉAL-UNESCO

L'édition 2018 récompense une vingtaine de chercheuses

Les lauréates de la 20^e édition du Prix pour les femmes et la science, attribué depuis 1998 par la Fondation L'Oréal et l'Unesco, ont été congratulées le 22 mars à Paris, en France.

Sur la vingtaine de chercheuses qui se sont distinguées dans le domaine des sciences de la vie, les cinq premières ont reçu cent mille euros. Il s'agit, entre autres, de la Sud-Africaine Heather Zar, spécialiste des maladies respiratoires chez les enfants. Représentante de l'Afrique et des Etats arabes, elle travaille notamment à l'université du Cap. Biologiste paléontologue travaillant sur la façon dont les vertébrés aquatiques se sont adaptés à la terre ferme, la Chinoise Mee-mann Chang s'est distinguée pour le compte de l'Asie/Pacifique.

Pour l'Europe, c'est la Britannique Caroline Dean, chercheuse au Centre John-Innes de Norwich, qui

mène des recherches sur l'adaptation des plantes à leur environnement et au changement climatique qui a été récompensée. Spécialisée dans l'écologie de l'écosystème terrestre, la chercheuse argentine Amy Austin, de l'université de Buenos Aires, a reçu le prix pour le compte de l'Amérique latine. L'Amérique du nord a, quant à elle, été représentée par la Canadienne Janet Rossant, scientifique principale à l'Hôpital des enfants malades de Toronto. Elle travaille sur la façon dont les tissus et les organes se forment au cours du développement de l'embryon.

Selon les initiateurs de ce prix, actuellement moins de 30% des chercheurs dans le monde sont des femmes. Ils estiment que seulement 11% des hautes fonctions académiques sont exercées par des femmes et 3% des prix Nobel leur ont été attribués. « *Si la proportion de femmes engagées dans des*

carrières de sciences a augmenté de 12% depuis 1998, nombre d'entre elles se heurtent encore à des obstacles pour y accomplir de longs et florissants parcours, accéder à des emplois de responsabilité et à des postes permanents, ainsi que pour avoir accès à des financements », ont souligné la directrice générale de la Fondation L'Oréal, Alexandra Palt, et la sous-directrice générale pour le secteur des sciences exactes et naturelles à l'Unesco, Flavia Schlegel, indique le communiqué de presse de cette agence onusienne.

Notons que depuis son lancement, le Prix pour les femmes et la science a distingué quatre-vingt-dix-sept lauréates, chercheuses confirmées, dont deux ont reçu par la suite le Nobel. Il s'agit notamment de l'Américaine Elizabeth Blackburn et l'Israélienne Ada Yonath, toutes deux des biologistes.

Parfait Wilfried Douniama

3^e ÉDITION DU PRIX FRANCOPHONE DE L'INNOVATION DANS LES MÉDIAS

Habari RDC, Kunafoni et Nothing but the wax, lauréats

Paris, le 23 mars 2018. A l'occasion de la Semaine de la Francophonie, les trois Prix francophones de l'innovation dans les médias ont été décernés ce vendredi 23 mars lors d'une cérémonie au siège de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en présence de Mme Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, Mme Marie-Christine Saragosse, Directrice générale en charge de la stratégie et des antennes de France Médias Monde (FMM) et M. Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF).

• Le 1^{er} prix de 10 000 euros a été décerné à « Habari RDC » (République Démocratique du Congo), un site internet fédérant le travail d'une centaine de journalistes, blogueurs et photographes répartis dans 8 villes du pays. Résolument tourné vers la jeunesse congolaise, Habari RDC propose des articles, des reportages, des photos ou des vidéos et se veut un espace de débats et de dialogues constructifs.

• Le 2^e prix de 6 500 euros a été décerné à « Kunafoni » (Mali), une WebTV d'informations générales orientée vers les jeunes et les femmes du Mali et d'Afrique subsaharienne. La WebTV s'articule autour de deux programmes majeurs : Kunafoni Rappou, qui propose des journaux télévisés et des débats rappés, et Femmes Leaders, qui valorise les savoirs et savoir-faire des femmes en tant qu'actrices du changement.

• Le 3^e prix de 3 500 euros a été décerné à « Nothing but the wax » (France), un média indépendant s'intéressant à la jeunesse afro-descendante connectée à travers des

sujets de société, sur la culture et les arts. Ce site ambitionne de donner une autre perspective du monde à travers les yeux d'une jeunesse noire basée aussi bien en Europe qu'en Afrique.

Le Prix francophone de l'innovation dans les médias est le fruit d'un partenariat entre l'OIF, RFI et RSF. Il s'adresse à tous les médias (radio, télévision, presse écrite et médias numériques) des 54 États et gouvernements membres de la Francophonie ayant développés des offres innovantes prenant en compte les nouveaux modes de consommation et d'accès à l'information. Il récompense les innovations dans les contenus, dans les usages et dans les modèles économiques et d'organisation qui contribuent à renforcer la liberté de la presse et le droit à l'information des populations, valeurs défendues par les trois partenaires.

Le palmarès de cette deuxième édition a été établi par un Jury de sélection qui s'est réuni le 15 février 2018 au Siège de l'OIF. Il était composé de Jean-Michel Boissier, membre du Conseil d'administration de RSF ; Christophe Champin, Adjoint à la Directrice de RFI en charge des nouveaux médias ; Nawsheen Hosenally, co-fondatrice de « Agribusiness TV », 1^{er} Prix francophone de l'innovation dans les médias en 2017 ; Valérie Jeanne-Perrier, Professeure des universités à l'École des hautes études en sciences de l'information et de la communication – CELSA ; Bertrand Levant, Spécialiste de programme à la Direction « Affaires politiques et gouvernance démocratique » de l'OIF.



SMART PAGE

Le Cabinet SMART MANAGERS & SOLUTIONS (SMS), Cabinet conseil en Management et expertise organisationnelle, recrute pour une compagnie d'assurance à Brazzaville et à Pointe Noire, les profils suivants :

Poste 1 : Chef Bureau Direct Pointe Noire-H/F au plus 35 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence en droit ou Economie ou autres Avoir au moins cinq ans d'expérience dont deux ans dans une compagnie d'assurance Avoir des notions en règlement sinistre est un atout

Avoir vécu à Pointe Noire pendant un temps est indispensable Justifier d'un portefeuille d'assurés est un atout important

Poste 2 : Responsable Sinistre-H/F au plus 40 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence en droit ou Economie ou autres Avoir au moins cinq ans dont deux ans dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé au département sinistre d'une compagnie d'assurance pendant 01 an au moins

Poste 3 : Responsable Réassurance-H/F au plus 45 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence en droit ou Economie ou autres Avoir au moins huit ans dont cinq ans dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé au département réassurance d'une compagnie d'assurance pendant un temps

Poste 4 : Responsable Courtage-H/F au plus 35 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence en droit ou Economie ou autres Avoir au moins cinq ans dont trois ans dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé au département courtage ou avec un courtier au Congo pendant un temps

Poste 5 : Responsable Commercial chargé des

agences et Bureaux Directs-H/F au plus 35 ans Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence en droit ou Economie ou autres

Avoir au moins cinq ans dont trois ans dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé au département commercial ou avec une agence d'assurance pendant un temps. Avoir des notions prouvées en marketing et communication est un atout important.

Etre bilingue, dynamique, relationnel et convainquant est recherché.

Poste 6 : Caissier Producteur-H/F au plus 30 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence Comptabilité ou Economie Avoir au moins deux ans dont un an dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé à la production d'une compagnie d'assurance à Pointe Noire pendant un temps est un atout. Être réactif et proactif

Poste 7 : Caissier Producteur H/F au plus 30 ans

Etre titulaire d'un DESS-A /MST-A/DT-A + Licence Comptabilité ou Economie Avoir au moins deux ans dont un an dans une compagnie d'assurance

Avoir travaillé à la production d'une compagnie d'assurance à Brazzaville pendant un temps est un atout. Être réactif et proactif

Poste 8 : Secrétaire-H/F au plus 30 ans

Etre titulaire d'une Licence en secrétariat ou administration Avoir au moins deux ans dont un an dans une société SA de bonne renommée

Avoir travaillé au secrétariat d'une compagnie d'assurance à Pointe Noire pendant un temps est un atout.

Comment postuler : Le dossier de soumission (Cv et photo d'identité) doit être envoyé au plus tard le lundi 02 avril 2018 aux adresses mails suivantes : info@smart-managers.net ; smart.managers@yahoo.fr ou sur k.akpedonu@smart-managers.net tél : 0022963805968 / 0022963805972

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO
BRAZZAVILLE

PROGRAMME DE LA SEMAINE
DU 26 AU 31 MARS 2018

7 MARS :

Année de la Journée mondiale du théâtre avec le théâtre Négroplicongo des 3 Francs

Impromptu du Théâtre scolaire

Référence : « Le théâtre africain : enjeux et perspectives », par le professeur Dominique A sous la modération de Matondo Kubu Ture

Œuvre de théâtre : « Le dernier des Ndinga » de Hubert Gadoua. Mise en scène : Alphonse

DU 28 MARS :

Ateliers d'idées « le secteur informel des TIC pourvoyeur de nouveaux emplois : cas des contenus Multimédias (VCM) »

Club [Mois de la femme] Ladies TURN

Concert à la Cafété [Mois de la femme] Carte blanche avec Mariusca

10 MARS :

Réédition de l'Orchestre Symphonique Kimbanguiste

Concert Classique « Concert Impromptu »

31 MARS :

Atelier des petits lecteurs

Concert Fanie Fayar

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois

RESIDENCE ARCHANGE
A
POINTE-NOIRE

Location des chambres équipées et climatisées avec un point cuisine

A partir de 10.000 Francs CFA

Au quartier SIAFOUMOU, non loin de la clinique du docteur MONGO à Pointe/Noire

Contacts : 00242 06 652 75 29 / 06 820 00 73

IN MEMORIAM


Chaque jour qui passe est un jour nouveau et un bonheur ! Nous ne nous ferons sans doute jamais, dès qu'arrive la date de ton départ nous ne sommes plus les mêmes : les souvenirs envahissent nos esprits et nous nous sentons tourmentées. La vie continue avec ses joies et ses peines mais nous nous consolons en se remémorons tous tes conseils.

Merci à toutes les personnes qui nous ont soutenus de près comme de loin et qui continuent de le faire de diverses façons.

Les enfants Ebonga

NÉCROLOGIE

Janette Mopette, Adrien Kombe Mabotawa, Aimé Kombe, le colonel Ekondzi Alain, Denis Doukou Tala, Jean Claude Bozongo, Ilitch Kenorton Libenga Bockouaye, les enfants Libenga et famille ont la profonde consternation d'informer Bernard Massengo Yako, Mrs Jean Paul Kombe, Camille Lipandze, le colonel Georges Kondzi, Colette Issandzo, Spadel Lipandze et parents à Pointe-Noire. Mme Bongoyi Janette, Martine Dzonda, Suzanne Massombi, Rosine Kombe et parents à Enyellé. Mme YAKO Rosalie, Neeskens Nestor Kombe, Mme Nzauth née Kombe Rosalie sérAPHINE, Jean Urbain Doukou et famille à Impfondo. Lucien Mpeya, Gaston Lissango, Likele Moustapha et famille à Betou, le décès inopiné de leur frère et père le capitaine Libenga Raymond survenu le mercredi 21 mars 2018 au CHU de Brazzaville à la suite d'un tragique accident. La veillée se trouve au domicile de l'illustre disparu au quartier Kahounga arrêt garage référence commissariat du blaid route mounkondo kombo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



FIN DU DÉDOUBLEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Le microcosme politique congolais tend à s'éclaircir

Une conscience collective est en train de prendre corps, ces jours-ci, dans le chef des acteurs politiques qui se mettent déjà en ordre de bataille dans la perspective d'affronter les urnes d'ici à décembre.

Le temps n'est plus à la distraction. Après la valse des marches anti-Kabila qui, à la fin, s'est avérée une perte de temps et d'énergie, les lignes n'ayant pas véritablement bougé, le centre d'intérêt s'est à nouveau focalisé sur les élections. D'où le jeu des alliances qui se forment actuellement entre des partis se revendiquant d'un même idéal politique. L'heure est à la fédération d'énergies dans un enjeu électoral qui ne donne la chance qu'aux grands ensembles politiques.

C'est ainsi que la décision du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint-Sylvestre (CNSA) consistant à dissoudre les partis dédoublés opérant au sein de la majorité présidentielle (MP) n'est pas bien appréciée par les formations politiques concernées. Pour le président du CNSA, Joseph Olenghankoy, la mesure ne vise qu'à éclairer le ciel politique congolais en restituant les partis



Une manifestation des partisans de la majorité présidentielle

dédoublés à leurs géniteurs, ou mieux à leurs propriétaires. Ainsi le Parti démocrate-chrétien a-t-il été restitué à José Endundo, l'Union nationale des fédéralistes du Congo à Christian Mwando Nsimba, l'Union nationale des démocrates fédéralistes à Gabriel Kyungu et l'Alliance pour le renouveau du Congo à Olivier Kamitatu. Ces partis dédoublés et

leurs dirigeants ont été invités soit à adhérer au PPRD, soit à créer un regroupement des personnalités proches de la MP, ou au pire disparaître de l'échiquier politique national.

En revanche, le CNSA a affirmé que le parti politique Mouvement social pour le renouveau (MSR), dirigé par Pierre Lumbi, n'avait jamais obtenu un arrêté d'enre-

gistement. La proposition avait été faite à l'ancien conseiller spécial du chef de l'État, aujourd'hui membres du G7, de créer un autre parti. En réaction, le MSR fait valoir l'accord de la Saint-Sylvestre « qui avait prévu expressément, au chapitre V.6, que le ministre de l'Intérieur rapporte son arrêté du 23 janvier 2016 créant l'autre pseudo MSR ».

Sur les six partis de l'opposition dédoublés par la MP, seuls le MSR et l'Aco de Danny Banza Maloba continuent à faire de la résistance pendant que d'autres ont déjà entamé des démarches pour se trouver un autre label.

Cette décision controversée du CNSA vise à contribuer à la description politique telle qu'exigée par l'accord du 31 décembre 2016. Le 23 juin, la Commission électorale nationale indépendante convoquera le corps électoral. Il est question en ce moment de parer au plus pressé pour que la nouvelle liste revue et corrigée des partis et regroupements politiques opérant sur le territoire national parvienne à la Centrale électorale au plus tard le 27 mars. C'est en tout cas le sens à donner à la démarche du CNSA qui a décidé, par ailleurs, de surseoir à l'examen des partis politiques M17 et NBP, tous les deux dédoublés. L'UDPS, quant à elle, a déclaré ne pas être concernée par la décision du CNSA alors qu'il est de notoriété publique que ce parti est aujourd'hui écartelé entre trois tendances (Tshisekedi, Tshibala et Mubake) se réclamant d'une même légitimité et légalité. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

Des produits en ivoire saisis à Kinshasa et Goma en février et mars

Des colis de près d'une vingtaine de kilos ont été arrêtés par les services habilités, dans le cadre du combat mené en RDC pour éradiquer l'abattage des espèces de la faune intégralement ou partiellement protégées ainsi que le trafic et le commerce illicite de leurs produits.

Les autorités congolaises, par l'entremise de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), en collaboration avec d'autres structures étatiques dont la police nationale et la direction générale des douanes et accises, appuyés par les partenaires techniques et financiers tels le WWF avec notamment les fonds de l'Usaid via son programme Central Africa forest ecosystem conservation, ont continué à maintenir les efforts afin d'éradiquer le commerce de l'ivoire d'éléphant. Ce, après la fermeture du célèbre marché de l'ivoire appelé «Wenze ya Bikeko,» en avril 2017, et des actions conséquentes des deux années précédentes.

Deux opérations coups de poing à Kinshasa

Deux opérations coups de poing ont été menées, les 9 et 16 février, dans les communes de Kinshasa et de Barumbu. Grâce au concours de la police, elles



De l'ivoire saisi lors de l'opération coup de poing/tiers

ont permis d'arrêter six trafiquants et artisans des produits de la faune dont de l'ivoire d'éléphant et d'autres spécimens intégralement protégés et non protégés. « Des colis de près d'une vingtaine de kilos ont été saisis. Ceux-ci contenaient des produits en ivoire mélangés avec d'autres spécimens dont des os de bœuf (une des techniques de dissimulation) », ont

souligné des sources proches de ce dossier.

Pour identifier les spécimens contenus dans ces colis, la police nationale congolaise a fait appel à l'expertise de l'ICCN, qui a clairement confirmée la présence de l'ivoire d'éléphant dans ce colis, sur la base d'un échantillon. « ...Le colis saisi est constitué, d'une part, des pièces sculptées provenant de

l'ivoire d'éléphant et, d'autre part, de quelques pièces d'une espèce animale non-protégée », a conclu le médecin vétérinaire de l'ICCN. Les services des douanes de l'aéroport international de N'djili, en collaboration avec les autres services aéroportuaires, ont, pour leur part, saisi le 15 mars une quantité importante d'ivoire travaillé. Le colis appartenait à une dame qui s'appretait à embarquer sur le vol de Kenya Airways pour Dubaï, aux Emirats arabes unis. L'ivoire, note-t-on, a été détecté malgré la dissimulation dans une carcasse de radio (chaîne musicale). Un jour auparavant, soit le 14 mars, à Goma, trois trafiquants ont été arrêtés avec un colis de 10 kg d'ivoires, dont 8 kg d'ivoires bruts et 2 kg d'ivoires travaillés (bracelets, colliers, statuettes...).

Ce coup de filet a été réalisé, une fois de plus, grâce à la collaboration entre la police nationale, l'ICCN ainsi que les autorités provinciales et judiciaires du Nord-Kivu.

Avec cette vague de saisies et d'arrestations des trafiquants d'ivoire d'éléphant, la RDC maintient le cap de la lutte contre le trafic illicite de ce produit, conformément à ses engagements pris au titre de la

Cites et à son Plan d'action national ivoire qui a pour objectif de renforcer la lutte contre le braconnage des éléphants, le trafic illicite d'ivoire et d'autres spécimens d'éléphant en collaboration avec tous les acteurs concernés.

Le commerce d'ivoire, rappelle-t-on, est interdit; l'éléphant étant classé en Annexe I de la Convention de la Cites du 3 mars 1973 à laquelle la RDC a adhéré le 20 juillet 1976. Cet animal est parmi les espèces intégralement protégées par la législation congolaise, notamment par la loi n°14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation et l'arrêté ministériel n°020/CAB/MIN/ECN-EF/2006 du 20 mai 2006 portant agrément de la liste des espèces animales protégées dans le pays.

Aussi, au terme de l'article 78, alinéa 1 de la loi n°14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature, la détention d'une espèce intégralement protégée est punie d'un an à dix ans de prison et d'une amende de cinq millions à vingt millions de francs congolais ou de l'une de ces peines seulement. En punissant des personnes arrêtées, l'autorité espère dissuader les autres trafiquants.

Lucien Dianzenza

KIVU

106 meurtres recensés en février

Les personnes tuées ont été dénombrées dans des violences liées principalement aux groupes armés ou aux conflits à caractère communautaire dans les provinces troublées du Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, selon un rapport paru le 23 mars.



Des déplacés au Nord-Kivu

Le «baromètre sécuritaire des Kivu» de l'ONG Human Rights Watch et du Groupe d'étude sur le Congo (GEC) de l'université de New York indique qu'il y a eu «cent six meurtres, quatre-vingts enlèvements, quinze kidnappings et cinquante-deux accrochages entre belligérants» dans les deux provinces du Kivu, précise le rapport. Ces violences meurtrières sont réparties dans «quelques grandes zones» du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. A Beni (Nord-Kivu), le rapport met en cause les rebelles ougandais musulmans des Allied democratic forces (ADF) dans plusieurs cas de personnes tuées ou enlevées. L'armée congolaise a lancé une opération militaire contre les ADF, qui réagissent par des attaques surprise. A Rutshuru (Nord-Kivu), territoire frontalier avec l'Ouganda, à 80 km de Goma, des «violences ethnopolitiques» impliquant des membres des ethnies nande et hutu ont causé des morts, indique le rapport sans en préciser le nombre. Le 21 février, de violents combats

entre les armées rwandaise et congolaise ont fait six morts dans les rangs des militaires congolais, relève le document. Dans la province voisine du Sud-Kivu, «la dispersion» par l'armée congolaise des miliciens Maï-Maï Yakutumba «a renforcé le banditisme» à Uvira et ses environs, causant des morts, ajoute-t-il sans autres précisions. Le chef-lieu de cette province, Bukavu, «pourrait avoir été infiltré par des groupes armés pour se ravitailler», conduisant à un «banditisme grandissant» avec mort d'homme, indique encore le texte. Des rebelles burundais des Forces nationales de libération, privés de base arrière sur le territoire du Burundi, attaquent des bus pour «se ravitailler». Les provinces du Nord et du Sud-Kivu sont en proie à la violence des groupes armés nationaux et étrangers depuis plus de vingt ans. Régulièrement, des accrochages meurtriers à caractère communautaire sont aussi signalés.

AFP

CRISE HUMANITAIRE

La RDC refuse de participer à la conférence des donateurs à Genève

Le pays a annoncé, le 23 mars, qu'il ne prendra pas part à la réunion prévue en avril qui a pour objectif de réunir 1,7 milliard de dollars pour faire face à ses crises humanitaires.

«La République démocratique du Congo décline sa participation à la conférence de Genève», le 13 avril 2018, a déclaré à la presse José Makila, Premier ministre par intérim, estimant que le niveau de la crise humanitaire n'est pas aussi «excessif» dans le pays qu'on le prétend. «Tout en reconnaissant que le pays fait face à des situations d'urgence», José Makila a estimé qu'elles n'impliquent pas «une considération aussi accrue», et que les «organismes et ONG (...) véhiculent une mauvaise image de la RDC à travers le monde».

La somme que l'ONU espère lever pour ses opérations humanitaires en 2018 en RDC représente le double des fonds demandés en 2017. La RDC est l'une des principales priorités humanitaires des Nations unies, avec le Yémen et la Syrie. «L'activation du niveau d'urgence humanitaire le plus élevé, fondée sur les faits qui ne sont pas réels, constitue un frein» pour le développement du pays, «une attitude qui décourage» d'éventuels investisseurs, a-t-il ajouté.

Depuis quelques mois, l'ONU, ses agences et les ONG multiplient les communiqués alarmistes au sujet de la situation en RDC. Selon elles, 4,5 millions de personnes sont des déplacés qui ont fui leur lieu de vie en raison des conflits qui traversent le pays (Kivu, Tanganyika, Kasai et tout récemment Ituri). L'annonce des autorités congolaises intervient à la veille de la visite du commissaire européen à l'aide humanitaire dans l'est de la RDC, une région déchirée par des conflits depuis plus de vingt ans. L'Union européenne est coorganisatrice de la conférence de Genève.

AFP

PERSPECTIVE AFRICAINE

Une bataille acharnée entre l'Occident et la Chine pour le contrôle des secteurs porteurs de valeur

Rien ne freine décidément l'élan du continent africain qui enregistre les plus forts taux de croissance économique du monde et propose les plus grandes opportunités de développement des affaires. D'ici à 2030, c'est également en Afrique que l'on retrouvera 1,7 milliard de personnes, soit la démographie la plus importante. Ce qui sous-entend que les dépenses cumulées les plus élevées des consommateurs et même des entreprises vont se concentrer dans cette partie du monde.

Au moins dix secteurs partant de la nourriture aux télécommunications en passant par les transports et le tourisme vont attiser l'appétit des grandes puissances en Afrique, analyse la Harvard Business Review. L'énorme potentiel de développement du continent cache mal

un profond malaise. En effet, les pays africains n'arrivent pas à voler la vedette à d'autres sous-régions émergentes dans la course vers des nouveaux marchés. Selon la Harvard Business Review, la région ne figure pas parmi les priorités des chefs d'entreprises occidentaux. Ce qui pouvait constituer hier un sérieux handicap, au regard du rôle moteur de l'Occident, n'en est plus aujourd'hui, car la configuration de l'économie mondiale a changé profondément au fil des décennies et les moteurs de la croissance mondiale ne se retrouvent plus dans le nord.

Les chiffres de la Harvard Business Review suffisent à confirmer les nouvelles tendances. Entre 2014 et 2016, il y a eu un véritable effondrement des exportations américaines vers l'Afrique, passant de 38 à 22 milliards de dollars américains

américains. Par contre, le Royaume-Uni a réussi une véritable percée en Afrique entre 2005 et 2014. L'on parle de 42 milliards de livres sterling (57 milliards de dollars américains) d'investissements. Sur le plan des exportations totales britanniques, moins de 3 % sont orientées vers cette partie du monde.

L'espace perdu par les Occidentaux est rapidement occupé par la Chine qui a multiplié par 7 ses exportations, touchant le pic de 103 milliards de dollars américains en 2015. Si la domination des économies émergentes, dont la Chine particulièrement, est indiscutable en Afrique, le monde occidental n'a pas dit son dernier mot. Il a déjà l'avantage d'une tradition de coopération avec le continent. Cela explique qu'il connaît mieux le terrain. La prochaine bataille pour la conquête des marchés se fera autour des secteurs d'activité ayant le plus fort potentiel de croissance en Afrique. On le sait, la RDC fait partie des sept pays (Nigeria, Ethiopie, RDC, Egypte, Tanzanie, Kenya et Afrique du Sud) qui abriteront la moitié de la population de l'Afrique. A cela, il faut ajouter que 43 % des Africains appartiendront aux classes moyennes ou aristocratiques. Il s'agit d'une catégorie socioéconomique qui consomme énormément des biens et services. Les dépenses des ménages exploseront, dépassant les 2,5 milliards de dollars américains. Autre précieux renseignement de Harvard Business Review, des pays comme le Nigeria, l'Egypte et

l'Afrique du Sud vont concentrer près de la moitié de ces dépenses. Des opportunités lucratives sont signalées dans des pays comme l'Algérie, l'Angola, l'Ethiopie, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Soudan et la Tunisie.

Enfin, il y a la grande révélation de Harvard Business Review sur les secteurs qui vont se démarquer d'ici à 2030. Au total, les experts ont identifié au moins dix secteurs qui vont produire le plus de valeur en Afrique, à savoir la nourriture, les boissons, l'éducation, les transports, le logement, les biens de consommation, le tourisme et loisirs, la santé, les services financiers et les télécommunications. L'érection d'une zone de libre-échange continentale offre des opportunités nouvelles dans les secteurs de la connectivité, des infrastructures, des transports et de l'énergie. Bien entendu, il y a aussi les Ntic et les ressources en eau qui vont tirer un large profit du marché unique. Par ailleurs, les dépenses de commerce des entreprises devraient dépasser les quatre milliards de dollars américains, essentiellement orientées dans les secteurs de l'agro-industrie, l'industrie, le bâtiment, les services publics, les transports, etc. En définitive, le continent africain devrait sans aucun doute devenir le prochain grand centre industriel mondial. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser notre quotidien pour le faire savoir à vos proches

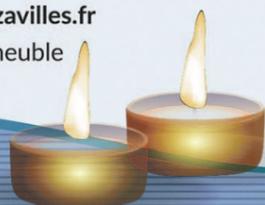


Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville



HUMEUR

Et pourtant l'insalubrité cause des ennuis sanitaires !

Ce billet est suscité par un réel constat que l'on peut faire dans de nombreux quartiers de nos villes. Le constat est le suivant : Il y a trop de saleté et ordures à proximité des habitations dans des quartiers populaires. Faut-il nécessairement attendre la société Averda ou les services sanitaires de la mairie pour que notre environnement immédiat, c'est-à-dire le périmètre de nos habitations, puisse être salubre ? La réponse, c'est non. Car de la même façon que l'on fait l'hygiène du corps chaque matin, on devrait aussi soigner l'entourage immédiat de nos habitations voire les alentours des maisons, des rues et autres places voisines des habitations.

Tenez ! Ne pas le faire, c'est cautionner la multiplication et prolifération des larves et microbes dangereux pour la santé autour de nous. À Pointe-Noire par exemple, dans presque tous les quartiers populaires de tous les six arrondissements de la ville, il n'existe plus d'écart entre les maisons d'habitation et les ordures ménagères produites chaque jour. Et pourtant ces quartiers et blocs sont administrés par des chefs de bloc et chefs de quartier. Où sont-ils alors, afin que soient organisées dans des quartiers certaines opérations de salubrité ? Encore que c'est de là, c'est-à-dire de ces tas de saleté qui sont déposés çà et là que proviennent des microbes. Et ce sont ces microbes qui causent des ennuis sanitaires en ce sens qu'ils sont des vrais agents pathogènes de nombreuses maladies qui rongent la santé de la population.

Dans un quartier de l'une de nos villes que nous taisons le nom, une personne a fait des rechutes pour la même maladie, notamment la fièvre typhoïde. Et il avait été constaté que c'était l'insalubrité de son environnement immédiat qui était la source de cette maladie. Dans le même ordre d'idées, dans certains quartiers, il y a des portions de rue que l'on ne peut pas fréquenter et traverser à cause des odeurs des eaux souillées des douches et des toilettes qui sont déversées dans les rues au su et au vu de tous. Et c'est dans ces eaux « polluées et souillées » que naissent et se forment des agents pathogènes responsables de diverses maladies.

Alors, pourquoi ce genre de comportement n'est pas condamné par des chefs de quartier ? Ces « pollueurs » des quartiers par des eaux souillées réagissent brutalement si des voisins leur font des reproches. Il est clair que dans ces conditions, seuls les chefs de bloc et de quartier sont capables de discipliner ces « gens-là ». Dans un bloc du quartier La Base, non loin de l'école des Martyrs, il y a une parcelle connue de tous les habitants du bloc comme « productrice » de la saleté déversée dans la rue, mais personne n'ose parler de peur d'être querellée par ceux qui y vivent. Pire encore, les gamins de ladite parcelle et des parcelles environnantes, pieds nus, le plus souvent vont et viennent dans ces eaux boueuses et sales, gîtes des vrais microbes. Et de tels spectacles se passent dans plusieurs quartiers, et après on crie au scandale si l'enfant arrivait à contracter une pathologie.

Pire encore ces mauvais comportements sont toujours entretenus par ceux qui accusent leurs paisibles parents de sorciers, en cas d'une pathologie occasionnée par la saleté qu'ils entretiennent eux-mêmes. Donc pour eux le sorcier, c'est soit l'oncle ou soit le cousin, alors qu'ils oublient que les vrais sorciers, ce sont eux-mêmes à cause de la saleté microbienne qu'ils produisent nuit et jour dans le quartier et à côté de leurs habitations. Des virus ou des bactéries microbiennes naissent le plus souvent dans des endroits insalubres !

Ceci étant, arrêtons de cohabiter avec la saleté car elle est une vraie gîte de microbes responsables de beaucoup de maux dont souffre la population dans des quartiers. La fièvre typhoïde, les vers intestinaux, le paludisme, la tuberculose et d'autres pathologies respiratoires, les infections urinaires et autres proviennent le plus de notre propre comportement de vouloir « gâter » l'environnement immédiat.

Faustin Akono

OBANGAME EXPRESS

L'édition 2018 caractérisée par des avancées significatives

L'exercice militaire sous-régional connaît un franc succès cette année, a estimé le chef d'état-major de la marine nationale, le capitaine de vaisseau René Nganongo, au cours d'une conférence de presse animée à Pointe-Noire.

Accompagné des généraux Jean Olessongo Ondaye et François Osselé, respectivement commandant de la Zone militaire de défense numéro un et directeur des opérations de l'état-major général des Forces armées congolaises, le capitaine de vaisseau René Nganongo a animé une conférence de presse en marge du lancement de l'exercice Obangame express. Il a montré les avancées de cet exercice, citant, entre autres, le partage rapide des informations relatives à la mer à travers les différentes marines des pays qui composent la zone A du golfe de Guinée, l'usage des moyens nautiques ou patrouilleurs par les marins de ces pays, le travail en commun avec les différentes administrations qui ont des activités en mer et autres. « Par rapport aux éditions précédentes, plusieurs avancées significatives caractérisent aujourd'hui l'exercice Obangame express édition 2018. Ainsi, l'un des objectifs de cet exercice est d'activer de façon formelle la



La tribune officielle lors de la conférence de presse

zone A du golfe de Guinée composée de la République du Congo, la République démocratique du Congo et l'Angola », a-t-il indiqué. Pour leur part, les généraux Jean Olessongo Ondaye et François Osselé ont rappelé l'importance de l'application de la notion armée et nation au cours de l'exécution de cet exercice, conformément aux orientations et à la volonté des chefs d'État des pays du golfe de Guinée. « La République du Congo fait partie de la communauté internationale. Conformément aux engagements internationaux, il doit participer et contribuer à la sécurité collective. La prestation de la Force publique à l'égard de la nation se résume à la sécurité. Pour que cette force pu-

blique travaille convenablement, celle-ci a besoin des savoir-faire et des entraînements. Ainsi, sur le caractère civilo-militaire de cet exercice, il faut retenir que la sécurité est l'affaire de tous. Aujourd'hui, la Force publique ne peut rien faire seule. Les problèmes de défense sont liés avant tout à l'esprit de défense. Donc, ces problèmes ne sont pas seulement l'apanage des hommes en uniforme mais aussi de toute la population », ont-ils déclaré.

L'exercice Obangame express 2018 a été officiellement lancé le 21 mars, à Pointe-Noire, et s'achèvera le 29 mars. Pour cette année, le Gabon est le pays hôte de cet exercice.

Séverin Ibara

FOOTBALL

De jeunes entraîneurs bénéficient d'une mise à niveau

Prélude au stage de premier degré fédéral, prévu du 27 mars au 7 avril dans la ville océane, la Ligue départementale de football du Kouilou, par l'entremise de sa direction technique, a organisé des séances de recyclage à l'intention des jeunes entraîneurs non diplômés.

Plus de vingt jeunes entraîneurs de première et deuxième divisions du département ont pris part au séminaire de recyclage organisé par la Ligue. La formation a été animée respectivement par le directeur technique départemental de la Ligue de football, Éric Mavoungou, et son adjoint, Joseph Doumbé Makaya, dans le but d'aider ces jeunes à comprendre le vocabulaire du football ainsi que les règles et méthodes du métier d'entraîneur. La direction technique

a jugé nécessaire d'organiser cet atelier avant de passer au stage de formation, licence fédérale C, premier degré pour remédier à quelques lacunes constatées pendant les entraînements et les compétitions des jeunes. « Les jeunes ont des lacunes, ils confondent la vitesse et l'endurance, la technique et la tactique, il était très important de les mettre à niveau », a dit Éric Mavoungou. Cette formation permet aux jeunes qui se sont engagés dans la carrière d'entraîneur de savoir, sur le plan physique, comment préparer la vitesse, la séance d'endurance, de technique et de tactique avant le stage du premier degré fédéral. Les frais d'inscription à ce stage sont fixés à 15 000 F CFA.

Charlem Léa Legnoki

MARCHÉ CENTRAL

Les commerçants boudent le paiement de quelques taxes

Des commerces n'ont pas ouvert les portes en début de matinée du 23 mars, à cause d'une contestation de paiement de la taxe prélevée par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour la retraite et celle dénommée caution de rapatriement prélevée par le Trésor public.

Interrogée par la presse sur les véritables raisons du mouvement d'humeur

observé par les commerçants de la capitale économique, une source proche du Syndicat des commerçants du Congo a expliqué que la CNSS exige aux commerçants du marché central de payer 12 000 F CFA par mois et 36 000 F CFA par trimestre en vue de permettre à ces derniers de bénéficier de la pension de retraite à la fin de leur profession.

La même source explique que la caution de rapatriement exigée par le Trésor public est une taxe qui permet à l'État congolais de rapatrier plus facilement le commerçant en difficulté dans son pays d'origine. « Les commerçants ne veulent pas s'acquitter de ces taxes, parce qu'ils constatent que les retraités des structures étatiques ou privées du Congo ont

beaucoup de mois d'arriérés de pensions. Et ce n'est pas toujours aisé qu'un commerçant en difficulté bénéficie plus facilement de cette caution de rapatriement », indique la source. À en croire une autre source, après un bref entretien avec les autorités préfectorales, ces commerçants ont promis d'ouvrir leurs commerces.

S.I.

DISCRIMINATION RACIALE

Un combat sans relâche pour l'Unesco

La lutte se poursuivra à travers la coalition internationale des villes inclusives et durables soutenues par l'agence onusienne, explique sa directrice générale, Audrey Azoulay, dans son message publié le 21 mars, à l'occasion de la journée dédiée à la cause.

Audrey Azoulay poursuit que les nombreuses collaborations mises en places ces dernières années avec les experts, responsables politiques locaux et internationaux, les écoles, des musées et bien d'autres témoignent leurs engagements.

Selon elle, le projet au long cours « La route de l'esclave », lancé en 1994, a ainsi œuvré de manière décisive à une meilleure connaissance de la traite des esclaves. « Le partenariat passé en 2014, avec la Juventus de Turin, a réaffirmé la nécessité et l'urgence de lutter contre toute discrimination dans le sport », avant d'ajouter : « L'an dernier, c'est sous le patronage de notre organisation qu'a été inaugurée l'exposition dénommée « Nous et les autres-préjugés au racisme » au Musée de l'homme à Paris ».

Cette année, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale est célébrée sur le thème « Promouvoir la tolérance, l'inclusion, l'unité et le respect de la diversité dans le contexte de la lutte contre les discriminations raciales ». Elle est à l'initiative de l'Organisation des Nations unies depuis 1966, afin de commémorer les victimes d'une manifestation pacifiste réprimée dans le sang par la police en Afrique du Sud, au temps de l'Apartheid. L'idéologie raciste ne peut être durablement combattue que par les armes de l'esprit. La science, d'abord, qui dévoile la supercherie de la pensée raciste et met au jour ses ressorts sociaux, idéologiques, politiques et historiques. L'éducation, ensuite, qui enseigne qu'être autre n'est pas être moins et que la diversité est une richesse qui doit être respectée ainsi. Par la culture, enfin, qui seule est capable de substituer aux hiérarchies meurtrières une représentation du monde façonnée par la conscience d'appartenir à une humanité commune.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE MONDIALE DE LA POÉSIE

Serge Eugène Ghoma Boubanga honoré par ses pairs

A l'occasion de la célébration de l'événement, le 21 mars à Brazzaville, le forum des gens de lettres a rendu hommage, le 21 mars à Brazzaville, à l'auteur congolais et ses œuvres lyriques.



Le poète Serge Eugène Ghoma Boubanga (Adiac)

C'est pour la première fois que le forum des gens de lettres a choisi de rendre hommage aux poétesses et poètes congolais. Créée en 2013, cette ONG œuvre pour la promotion de la jeune génération des écrivains congolais. Elle essaie, par le biais du ministère de la Culture et des arts, de faire connaître au public les œuvres de ces derniers.

Au cours de cette cérémonie, des regards croisés ont été faits des écrivains, doctorants à l'université Marien-Ngouabi. Ourbano Mbou Makita et Rosin Francis Loemba ont porté respectivement leurs critiques littéraires sur « Vents solaires » et « Cantiques incandescents », deux recueils de poèmes écrits par Serge Eugène Ghoma Boubanga.

Ourbano Mbou Makita, intervenant sur

le recueil de poèmes « Vents solaires », publié en 2013 aux Editions l'hamattan -Congo et préfacé par Pr Mukala Kadima-Nzuzi, a dit que cet ouvrage de trente-huit poèmes évoque le mouvement, la relativité et la puissance du bouleversement des êtres et des choses.

Pour lui, le lyrisme poétique de l'auteur participe profondément de la nostalgie. Dans sa poésie, l'eau, l'air, le feu, le vent et la terre se côtoient. Serge Eugène Ghoma Boubanga, a-t-il fait savoir, aborde dans son recueil plusieurs thématiques, notamment l'amour, la mort, la patrie, etc., dans ses poèmes tels que le « Songe de la terre », « Cauchemar »... Il se charge de porter témoignage sur les événements majeurs qui marquent l'histoire de son pays, s'appuyant, par

exemple, sur la tragédie du 4 mars à Mpila avec ses morts, ses mutilés, ses orphelins et ses sans-abri. Il consacre à cette tragédie des textes poignants qui s'efforcent d'exprimer l'inexprimable, de dire l'indicible, d'expliquer l'expliquable, de décrire l'indescriptible, a relevé le critique littéraire.

Rosin Francis Loemba, quant à lui, a fait une analyse critique sur le recueil « Cantiques incandescents » publié aux Editions L'hamattan Afrique poésie en 2015, préfacé par Boniface Mongo Mboussa. Il s'agit du troisième recueil de Serge Eugène Ghoma Boubanga. Le poète, a-t-il laissé entendre, se focalise beaucoup plus sur l'évocation des lieux historiques en s'appuyant essentiellement sur la ville de Pointe-Noire. Une démarche descriptive et politique qui permet de léguer un héritage culturel et historique à la postérité.

Conscient des enjeux de la mémoire, le poète se lance dans une perspective de reconstruction de son royaume d'enfance, évoque sa demeure maternelle tout en se généralisant dans un cosmopolitisme qui traduirait spécifiquement son expérience personnelle et professionnelle. « Cantiques incandescents » consacre le poète dans une dimension naturaliste et réaliste de la littérature.

Qui est Serge Eugène Ghoma Boubanga

De nationalité congolaise, né à Pointe-Noire, en République du Congo, il est poète et officier de l'armée au grade de lieutenant-colonel. A son actif, il a publié trois recueils de poèmes, à savoir « Derniers silences », paru en 2011 ; « Vents solaires » en 2013 et « Cantiques incandescents » en 2015.

Rosalie Bindika

RÉFLEXION

Et la boîte de Pandore libyenne s'ouvre ...

Il y a, bien sûr, le feuilleton de l'enquête sur l'argent libyen qui aurait servi à financer, au moins en partie, la campagne de Nicolas Sarkozy en 2007, feuilleton dont nous venons de vivre deux nouveaux épisodes avec la garde à vue prolongée, puis la mise en examen de l'ancien président français pour « corruption passive, financement illégal de campagne électorale et recel de fonds publics libyens ». Mais il y a aussi et surtout la crise diplomatique qui surgira inévitablement des révélations en série que ne peut manquer de provoquer cette mise en examen et qui dépasse de très loin la question du financement de cette campagne électorale.

Car, bien sûr, va surgir à brève échéance la question infiniment plus grave du lien réel ou supposé qui existe entre cette affaire financière pour le moins sordide et l'assassinat programmé de Mouammar Kadhafi par la France et l'Angleterre avec l'appui des Etats-Unis le 20 octobre 2011. Même si la question n'a pas encore surgi sur la table des juges qui à Nanterre, en banlieue parisienne donc, doivent démêler le juste du faux,

elle va très vite occuper le centre du débat public généré par le soupçon de financement occulte de la campagne de Nicolas Sarkozy et donner de ce fait une toute autre dimension à la mort du « Guide ».

Si cette mort n'avait pas plongé la Libye dans le chaos et provoqué l'une des pires tragédies de l'Histoire contemporaine avec la mise en esclavage des migrants africains, avec l'afflux vers les côtes européennes de ceux qui parviennent à s'échapper de l'enfer qu'est devenue la Libye de l'après Kadhafi, avec la percée des nationalismes qui en découle directement dans différents pays de la Vieille Europe, peut-être les enquêteurs et les médias du monde entier ne tireraient-ils pas un trait d'union entre ce drame et l'élection de l'ex-président français en 2007. Mais la tragédie que vit le peuple libyen depuis la mort du « Guide » est telle qu'inévitablement, ce débat va s'engager dans un climat délétère compte-tenu des soupçons qui pèsent sur l'ancienne plus haute autorité de la France.

Conséquence inévitable de la mise

en examen de Nicolas Sarkozy, les langues de tous ceux et de toutes celles qui ont vécu les événements ayant abouti au meurtre de Mouammar Kadhafi vont à coup sûr se délier. Et comme ils ou elles sont fort nombreux en Libye, en Afrique, en France et ailleurs à avoir vécu les péripéties de cette affaire, l'on peut être certain que le procès à venir prendra très rapidement une dimension que personne n'avait prévu : avec, d'un côté, ceux qui nieront tout lien entre la campagne présidentielle française et la mort du « Guide » et, de l'autre côté, ceux qui s'emploieront à démontrer le contraire, preuves à l'appui.

Pour dire les choses encore plus clairement, les juges français ont, consciemment ou non, ouvert une boîte de Pandore qui n'est pas près de se refermer. Ils vont, en effet, voir affluer vers eux un flot d'informations ou de pseudo-informations sur la tragédie vécue depuis sept ans par les Libyens qu'ils auront le plus grand mal à analyser, à peser, à déchiffrer, à relier au problème qu'il leur faut

résoudre, à savoir celui du sort pénal de Nicolas Sarkozy. Qu'ils le veuillent ou non, ils vont devoir se pencher sur l'origine du mal qui a plongé la Libye dans l'abîme dont elle tente aujourd'hui de sortir et, pour cela, rassembler les pièces d'un puzzle infiniment complexe dans lequel les services de renseignement occidentaux ont à l'évidence joué un rôle clé pour des raisons qu'il faudra élucider.

Dans un contexte aussi explosif, les puissances occidentales feraient bien de ne plus s'immiscer dans la recherche d'une solution pacifique au problème né de l'assassinat de Mouammar Kadhafi. Seuls sont capables de le faire l'Union africaine et le Comité de haut niveau à qui celle-ci a confié la mission de réconcilier les frères ennemis libyens sous l'autorité de Denis Sassou N'Guesso. On en a eu la preuve par anticipation lorsque le Haut conseil des villes et tribus libyennes s'est retrouvé, le 26 novembre dernier, à Brazzaville afin d'évoquer fraternellement cette question.

Jean-Paul Pigasse